PRINCIPALES

GUÉRISONS

OBTENUES

PAR LES MALADES

DU PÈLERINAGE LORRAIN

A LOURDES

EN 1880

St-Dié, Typ. L. Humbert.

AUX PÉLERINS LORRAINS

DE 1880

AUX SANCTUAIRES D'ISSOUDUN DE LOURDES & DE PARAY-LE-MONIAL

Les liens que la grâce forme entre les vrais enfants de l'Eglise et qui font d'eux tous, à la lettre, une famille unique, où il n'y a ni hôtes ni étrangers, mais seulement des frères, ces liens se révèlent dans les pèlerinages d'une façon plus sensible que partout ailleurs. Ce n'est pas assez dire ; à ces liens de famille il s'en ajoute d'autres : ceux d'une pieuse amitié que chacun sent naître en soi vis-à-vis de tous au contact prolongé de cette communauté parfaite de pensées, de sentiments, de souffrances, de prières et d'espérances, où il est si heureux de vivre un jour.

Mais, c'est à l'égard des malades surtout que se contractent ces liens d'une affection toute surnaturelle. « Que font nos malades ? » Il n'y avait pas de question qu'on entendît plus souvent : *nos* malades... En effet, chaque malade avait bien réellement autant de frères, autant d'amis qu'il avait de compagnons de pèlerinage. La distance des lieux, la diversité des conditions sociales n'y faisaient rien. Cet intérêt, cette sympathie, ces liens ont survécu aux circonstances trop éphémères qui les ont fait naître. Aujourd'hui encore, on demande de toutes parts : « Que sont devenus nos malades ? » Comme chacun a pris part aux prières faites en commun pour leur guérison, chacun voudrait s'associer aussi aux actions de grâces de ceux qui sont

revenus exaucés, et continuer à prier avec ceux qui n'ont rapporté que l'espérance ou la résignation.

De là est venue la pensée de réunir ensemble et d'offrir à la petite famille des pèlerins lorrains de 1880 les relations des principales guérisons obtenues à leurs *chers* malades, — des guérisons principales, disons-nous. — Elles sont au nombre de quatre. Il en a été obtenu plusieurs autres, mais moins complètes, ou moins éclatantes, ou moins merveilleuses. On se contentera de faire de celles-ci une mention sommaire, ainsi que des améliorations les plus notables. Viendra à la suite le compte-rendu de l'emploi qui a été fait des offrandes recueillies pour le transport gratuit des malades pauvres.

LES DIRECTEURS DU PÈLERINAGE.

En la fête de l'Imaculée Conception, le 8 décembre 1880.

NOTA. — Il a été tiré à part plusieurs centaines d'exemplaires de cette brochure, qui sont mis en vente au prix de 50 et 60 centimes et dont le produit servira à combler en partie le déficit encore existant à la caisse des malades.

OBSERVATION

On s'étonnera peut-être que nous n'invoquions pas l'autorité des médecins pour faire mieux ressortir le caractère de ces guérisons. Il ne manque pas de gens pour dire : je préférerais le certificat d'un médecin à tous ces témoignages vulgaires. Cela ferait une autre impression sur le public ; cela fermerait plus efficacement la bouche aux ennemis des miracles.

A ce préjugé nous opposons deux réponses catégoriques.

En premier lieu : la franc-maçonnerie exerce, par tous les moyens dont elle dispose, une pression si violente sur les médecins, à propos des guérisons de Lourdes, que plusieurs refusent nettement des certificats aux malades pauvres pour faire le pèlerinage. Si par hasard, ou plutôt, selon eux par malheur, ce malade revenait guéri, et si on s'avisait de rehausser la guérison par le certificat du médecin, celui-ci serait accusé d'avoir trempé dans le miracle ; ce serait un haro universel sur lui ; il se verrait en butte à une persécution inexorable. Aussi, quand on leur fait le désagrément (c'en est un pour tous sans exception) de leur demander des certificats à pareille fin, les uns les refusent purement et simplement ; les autres en donnent de dérisoires ; les courageux mettent, non sans trembler, la note *incurable,* fût-elle de la dernière évidence ; les héroïques seuls attestent en due forme par écrit les guérisons. Mais tous demandent en grâce qu'on ne les livre pas au public, c'est-à-dire à la secte ; que l'on ne fasse pas cet *abus* de leur *complaisance*, ceux qui s'y sont commis l'ayant payé trop cher.

Mais par bonheur, et c'est notre deuxième réponse, on peut se passer des certificats des médecins.

D'abord cela n'importe guère aux miraculés. Ce que M. le docteur daigne penser de leur guérison ; ce que le public prend la fantaisie d'en dire n'y change absolument rien. Ils sont délivrés de leurs souffrances ; ils ont recouvré la santé et la force ; c'est tout ce qu'il leur faut, et ils n'en demandent pas davantage.

D'autre part, ni organisateurs de pèlerinages, ni simples pèlerins valides, ni pèlerins malades, personne ne court après des miracles pour les présenter, avec un certain sentiment de vaine gloire, à l'admiration des uns, à la contradiction des autres, à la fureur imbécile des francs-maçons.

En toute simplicité de cœur, dans la vivacité de notre foi, dans l'ardeur de notre charité, nous allons demander humblement à Dieu, par l'intercession de sa très-sainte Mère, qui est aussi la nôtre, de mettre fin à tant de souffrances et de misères dont le spectacle à Lourdes est si déchirant ; et nous abandonnons à son adorable Providence le soin de tirer tout ce qui convient pour sa gloire des manifestations de sa puissance et de sa bonté. Et il bénit notre foi, notre charité, notre simplicité, par des faveurs qui augmentent encore au centuple ces sentiments dans nos cœurs. Cela nous suffit.

Mais grâces à Dieu, sa gloire n'a pas beaucoup à perdre du mauvais vouloir des médecins assez lâches pour n'oser pas confesser devant les hommes son existence nécessaire, sa perfection infinie, et ses attributs souverains. La médecine n'est pas en tout la propriété exclusive des hommes de l'art gradés et patentés. En fait de pathologie, ou de connaissance des infirmités et des maladies, et en fait de thérapeutique ou de traitements et de guérisons, il y a beaucoup de choses que le vulgaire connaît aussi bien que Gallien et Hippocrate.

Nous n'avons aucunement besoin qu'ils nous en donnent

leur parole d'honneur, pour avoir la certitude que telle infirmité ou telle maladie est incurable. C'est une question d'expérience ; et l'expérience a été faite par le genre humain. Nous ne savons pas moins certainement sans leur signature, qu'à l'exception de certaines névroses où la Faculté partage à peu près l'ignorance commune, toute maladie et toute infirmité caractérisée ne cède qu'à l'action combinée de l'art et de la nature, des médicaments et du temps. La guérison d'un mal reconnu incurable par tout le monde, ou la guérison instantanée d'un mal reconnu de même pour ne se guérir qu'avec le temps, sera toujours un miracle aux yeux de quiconque ne les ferme pas de parti pris à la vérité ; et pour en juger, le bon sens le plus vulgaire vaut tout autant qu'une science raffinée jointe à une haute métaphysique.

Pour la question de fait : la maladie antérieure, la guérison survenue, l'état postérieur de santé parfaite, ce qui a déterminé ce changement instantané et complet, toutes ces choses ont eu pour témoins oculaires des milliers de pèlerins, et des populations tout entières ; l'attestation d'un médecin, ou son défaut, n'ajoute ni ne retranche rien à la splendeur de cette notoriété absolue, qui les environne comme d'une atmosphère d'évidence sociale, pas plus qu'une faible lampe, ou son extinction n'augmente ou ne diminue le grand jour du midi.

Donc le silence des médecins laisse la voie parfaitement libre au triomphe de la vérité. Si on le remarque dans le concert universel qui accompagne ce triomphe, c'est pour eux seuls qu'on le regrette. Leurs dénégations ne sauraient même y apporter un trouble de quelqu'importance. Leur incroyance ne serait pas même un léger brouillard sous le rayonnement victorieux de ce divin soleil.

Ainsi, que les médecins se dérobent et se cachent ; que les sectaires se cabrent en hurlant devant les miracles de Lourdes ; c'est vraiment à leur adresse que le poëte a dit :

Le Nil a vu sur ses rivages
Les noirs habitants des déserts (1)
Insulter par leurs cris sauvages
L'astre éclatant de l'univers.
Cris impuissants, fureurs bizarres!
Tandis que ces monstres barbares
Poussaient leurs stupides clameurs,
Le dieu poursuivant sa carrière,
Versait des torrents de lumière
Sur ses obscurs blasphémateurs.

Que le lecteur cependant ne se méprenne pas sur notre véritable pensée. Si nous affirmons hardiment, comme une chose de suprême évidence, les miracles de Lourdes en général, nous réservons à l'autorité ecclésiastique le jugement à porter sur le caractère surnaturel de chaque fait en particulier. Nous racontons ces faits d'une manière purement historique ; et à ce point de vue seulement nous en garantissons l'entière certitude. En un mot, nous protestons de notre pleine soumission au décret d'Urbain VIII en cette matière.

---

(1) Les Troglodytes, qui habitaient des souterrains pour se soustraire aux feux du soleil; image frappante de la franc-maçonnerie.

PRINCIPALES GUÉRISONS

OBTENUES

PAR LES MALADES DU PÈLERINAGE LORRAIN A LOURDES

EN 1880

Le groupe lorrain, dans le pèlerinage national de 1880 à Lourdes, a été favorisé de quatre guérisons que l'on peut appeler de premier ordre: celles de Mme André, de Saales, de Mlle Libaire Philippe, du Ménil, de la Chère Sœur Marie-Eugène de Nancy, et de Mlle Clémence Bongard, de Buissoncourt. Loin de se démentir avec le temps, elles se sont au contraire admirablement affermies, et aujourd'hui elles défient toute rechute. Nous reproduisons les relations qui en ont été publiées par la *Semaine religieuse* de Saint-Dié.

Les trois dernières n'ont subi aucune modification, ni quant au fond, ni quant à la forme. Il n'en est pas de même de la première. Nous avons pu mieux préciser certains détails, et en ajouter quelques autres d'après les renseignements les plus minutieux que nous avons reçus de Mme André elle-même, dans une longue conférence tenue avec elle à ce sujet.

Mme André, née Joséphine Fongond, de Saales (Lorraine française annexée)

Cette guérison fut la première du groupe lorrain, et peut-être de tout le pèlerinage national, si on excepte celle de Mme Gérard, d'Elise (Marne), qui avait recouvré la vue avant même d'arriver à Lourdes.

Joséphine Fongond, née et domiciliée à Saales, a 38 ans.

Mariée à un brave ouvrier, nommé Joseph André, de la même localité, elle est mère de deux enfants encore vivants et d'une troisième qui est morte en 1876, nous dirons dans quelle circonstance.

Trois ans avant son attaque de paralysie, Mme André eut une fluxion de poitrine assez grave, mais sans conséquences plus fâcheuses qu'à l'ordinaire.

Au printemps de 1879, elle éprouva subitement un malaise étrange par tout le corps, et spécialement dans la tête et le côté gauche. Elle continua encore à faire tant bien que mal l'ouvrage de la maison pendant un jour ou deux; et puis dans un moment où elle se croyait un peu mieux elle sentit la paralysie envahir le côté où elle avait le plus souffert. L'hémiplégie affectait tous les organes de ce côté, depuis la tête jusqu'au pied. L'œil s'était obscurci et ne discernait plus que des contours nébuleux et incertains; l'oreille ne percevait plus que des bruits sourds; la jambe se traînait misérablement par terre, tout en servant encore un peu à soutenir la pauvre impotente. Ainsi, le jour de l'Assomption, veille de son départ pour Lourdes, celle-ci mit plus d'une heure pour se rendre à l'Eglise, distante seulement de dix diminutes de son domicile.

Mais le mal était beaucoup plus avancé encore dans le bras. Tout ressort et tout mouvement y était perdu; et chose encore plus grave, dans la main et l'avant-bras il n'y avait plus de vie ni de sensibilité. Les piqures, qui sont naturellement les plus douloureuses, n'y produisaient pas plus d'effet que sur un objet étranger et inanimé.

Dès le commencement, on avait appelé le médecin, qui mit en œuvre tous les moyens indiqués par la science en pareil cas. Il eut souvent recours, entr'autres, à l'électricité, qui suscitait à peine une sensation vague et sourde dans la partie supérieure du bras et dans l'épaule au moment de l'action, et n'amena pas une ombre d'amélioration dans l'état général.

Au bout d'une année, voyant l'inutilité de tous les remèdes, la malade commença à les laisser peu à peu de côté. Le médecin ne la visitait plus que par occasion, et ne la pressait pas de reprendre un traitement plus énergique et plus suivi.

Ce qui expliquait en partie l'impuissance de la médecine dans le cas de Mme André, et faisait désespérer de sa guérison, c'est que ce mal était un funeste héritage reçu de sa mère, et déjà communiqué, avec les suites les plus fatales, à l'un de ses enfants.

Sa mère était morte après avoir langui quinze années dans une paralysie incurable. Les sept premières années, elle gardait seulement la chambre, se traînant encore péniblement d'un côté et de l'autre; mais elle passa les huit dernières au lit, privée de tout mouvement, soignée par sa fille Joséphine comme un enfant au berceau.

De plus, le 5 novembre 1876, peu avant de tomber dans le même état sans cause appréciable, Mme André avait vu mourir, à l'âge de dix ans sa fille aînée, d'une paralysie qui lui était survenue à la suite d'une fluxion de poitrine, et n'avait duré qu'une année.

Entre ces deux terribles exemples, elle pouvait mesurer toute la gravité de sa situation, et, si elle ne s'obstinait pas à se faire illusion, en désespérer.

Tout le monde, à Saales, s'apitoyait sur elle et sur son mari, obligé de la remplacer dans le ménage, et en même temps de gagner par ses journées de quoi entretenir toute la famille. La municipalité songea à faire les frais d'une tentative suprême pour la sauver; il fut question de l'envoyer à la Clinique de Strasbourg. Son médecin s'étant rencontré à Saales avec celui de Molsheim, ils se rendirent chez elle avec M. le Maire et M. l'Instituteur, pour se consulter ensemble et prendre une décision à cet égard. Quelle fut leur conclusion? Mme André l'entrevit dans une réponse arrivée de Strasbourg peu de temps après, laquelle

disait « qu'il n'y avait pas de place à la Clinique. » Elle comprit que c'était une manière bénigne de lui faire connaître qu'elle n'avait plus rien à attendre de ce côté. Et pourquoi ? sinon parce que tout avait paru devoir rester inutile.

Aussi tomba-t-elle dans une désolation profonde. Surtout à la vue de son pauvre ménage qu'elle ne pouvait presque plus soigner, de ses petits enfants plus ou moins abandonnés, et de son bon et courageux mari succombant sous le fardeau, elle se consumait en larmes et en gémissements.

La Sœur infirmière qui a pris soin d'elle en allant à Lourdes, avait eu l'occasion depuis assez longtemps déjà de l'aller voir à Saales sur son lit de souffrances, et, ne pouvant lui apporter aucun autre secours, de l'exhorter à la patience et à la résignation. Dans une nouvelle visite, il y a à peu près un an, se rendant trop bien compte de l'impuissance de la médecine à la guérir, saisie d'une vive compassion, et en même temps d'un sentiment subit et irrésistible de confiance envers Notre-Dame de Lourdes, elle se laissa aller presqu'involontairement à le communiquer à la pieuse patiente, en lui faisant entrevoir la possibilité de prendre part au pèlerinage qui devait s'organiser pour l'année suivante.

Mme André n'était pas sans connaître les grâces innombrables de guérisons que la sainte Vierge fait à Lourdes, et depuis le commencement de sa paralysie, elle avait invoqué bien souvent cette Mère de miséricorde. Quant à faire le pèlerinage, elle n'en avait jamais eu la pensée, pauvre et impotente comme elle était. Elle saisit donc avidement cette branche de salut qui lui était offerte d'une manière si inattendue et, dans le naufrage de toutes ses espérances humaines, s'y cramponna avec une suprême énergie. Et aussitôt elle se mit à faire une suite continuelle de neuvaines en se lotionnant avec l'eau de la source miraculeuse.

Par l'intermédiaire de Mlle Barthélemy, de Saales, elle fut présentée au Comité de Saint-Dié, avec une de ses compa-

triotes, Mme Boulanger, née Fidès Chaumasse, presqu'aussi affligée et dans le même genre qu'elle, pour être admise gratuitement dans le convoi des infirmes et des malades. Les deux demandes, accompagnées des meilleures recommandations, furent accueillies avec d'autant moins de difficulté qu'elles venaient de compatriotes que la séparation nous a rendus encore plus chers et plus dignes d'intérêt.

En voyant ce que la Providence avait fait pour elle, Mme André conçut une confiance sans bornes, et sentit naître au fond de son cœur le pressentiment de sa guérison.

La veille du départ, le jour de l'Assomption, elle se traîna à l'église pour se confesser et communier, comme préparation immédiate à une démarche si importante et si décisive. Le lendemain, elle se mit en route, après avoir embrassé son mari et ses enfants tout en pleurs, mais remplis comme elle de la plus douce espérance.

Sa joie fut grande de pouvoir faire le voyage en la compagnie et sous la garde maternelle de la Sœur qui avait été la cause première de cette faveur inespérée. Sa foi, sa confiance, sa ferveur ne se démentirent pas un instant durant tout le trajet ; elle fut pour tous ceux qui la virent un sujet constant d'édification.

Aussitôt le train arrivé à Lourdes, le vendredi matin 20 du mois d'août, Joséphine fut transportée et installée devant la Grotte avec les autres malades. Elle était en face de la statue de la Vierge immaculée, entre la sœur Pauline et une pauvre estropiée qui n'a rapporté de ce premier voyage qu'une puissante consolation et la ferme persuasion d'être guérie l'année prochaine. Il était un peu plus de 6 heures du matin.

La première messe fut dite à l'autel de la Grotte par Mgr l'Auxiliaire du Cardinal-Archevêque de Tolède, qui était venu de Cauterets s'unir aux exercices du pèlerinage national. Après la consécration, on distribue la sainte communion aux pèlerins qui se présentent à la grille, puis aux

malades sur l'esplanade. Sœur Pauline, après avoir communié à la grille, vient reprendre sa place près de sa chère infirme, qui a communié assise sur son banc. M. l'abbé Noël, directeur du groupe lorrain, monte à l'autel après Mgr l'Auxiliaire de Madrid ; les communiants sont absorbés dans une fervente action de grâces ; mais Joséphine paraît plus souffrante, plus affaissée qu'à l'ordinaire. Tout à coup, à l'instant même où M. Noël quitte l'autel, elle pousse comme un cri perçant : « Sœur Pauline ! sœur Pauline ! mes doigts remuent ! » La Sœur tressaille de surprise, regarde et voit en effet les doigts de la main paralysée se remuer, s'agiter, et elle s'écrie à son tour : « Priez ! Priez ! c'est votre guérison qui commence ; » puis continue à considérer ce spectacle qui l'émeut si vivement, et bientôt reprend : « Si vos doigts remuent, votre main doit se remuer aussi ; essayez ! »

Un Père de l'Assomption avait entendu de la Grotte cet échange de paroles et remarqué les mouvements qui l'accompagnaient. Pour détourner l'attention du public, et aussi pour seconder l'action de la grâce, il invite tout le monde à se mettre les bras en croix, et l'on commence le chapelet dans cette attitude de fervente supplication.

Au même instant Joséphine éprouve dans son bras et dans tout son côté malade une vive commotion, une douleur très-aiguë, une sorte de déchirement, qui la jette dans une vague épouvante et lui cause une impression indéfinissable. Mais bientôt cette impression se transforme en une persuasion intime qu'elle est guérie. Elle comprend que c'est le mal qui lui fait cette espèce d'adieu en la quittant pour toujours. On allait terminer la première dizaine du premier chapelet. Par un mouvement instinctif, irréfléchi, elle étend ses deux bras comme tout le monde, et reste quelque temps dans cette attitude en s'unissant à la prière commune.

Puis elle se met à essayer la nouvelle vie, la nouvelle force rendues à ses membres paralysés ; son bras se meut

en tous sens, se porte sur la tête, derrière le dos; il obéit docilement, sans pesanteur et sans faiblesse; le doute n'est plus possible: c'est la guérison. Alors elle se jette à genoux, d'abord sur son panier, puis à terre, et laisse couler de ses yeux des ruisseaux de larmes que lui arrachent la joie et la reconnaissance.

Mais puisque la guérison est opérée, se dit-elle, la jambe a dû aussi reprendre la force et le mouvement; il faudrait peut-être en faire l'expérience. La même pensée est venue simultanément à la Sœur Pauline, qui lui dit de se lever et de marcher. De suite elle le fait avec aisance, avec agilité. Ce n'est pas un rêve; c'est une réalité palpable; c'est la parfaite guérison.

Alors la Sœur Pauline conduit l'heureuse miraculée à la porte de la grille et la lui fait ouvrir pour entrer dans la Grotte, pendant que la foule pousse l'acclamation de triomphe: Miracle! Miracle!

Un religieux arrête sévèrement ces acclamations, qui peuvent encore être prématurées; mais on se dédommage en entonnant le *Magnificat,* le premier de la journée, et on le chante avec une pieuse exaltation, pendant que la paralysée guérie entre dans la Grotte, suivie de Sœur Pauline, va baiser avec une tendre dévotion le rocher consacré par les apparitions de l'Immaculée, puis se prosterner et prier longuement dans un coin, près de l'autel, où la célébration des messes se continue sans interruption.

Vers 9 heures, après lui avoir laissé le temps de donner un libre cours à ses larmes et aux sentiments de son cœur, on vint la prier de sortir pour faire place à d'autres sur qui la Sainte Vierge avait de même abaissé des regards compatissants. De ce nombre était la Sœur Marie-Eugène de Nancy. Joséphine revient sur l'esplanade, et se dirige vers sa bonne compatriote, Fidès Chaumasse, restée là immobile sur son banc.

Elle se jette dans ses bras en pleurant, et aux chaleureu-

ses paroles de félicitation qui lui son adressées elle répond dans sa douce charité : « Oh ! ma chère, je ne suis heureuse qu'à moitié; vous n'êtes pas guérie, vous : j'aimerais mieux que vous soyez guérie que moi; vous en avez bien besoin aussi. » — « Oh ! non, répondit Mme Boulanger, il vaut mieux que ce soit vous; vous en avez encore plus besoin. »

Lorsque les messes à la Grotte furent terminées, le Père Picard annonça qu'on allait reporter le Saint-Sacrement à la Basilique et invita tous les miraculés à l'accompagner. Soit distraction, soit réserve excessive, Mme André restait à sa place. Fidès Chaumasse la pousse et lui dit de se mettre avec les autres, puisque le Père l'a recommandé. Joséphine, leste comme une jeune fille, s'élance pour ainsi dire à travers les autres malades et par-dessus les bancs, et court pour rejoindre le cortège déjà assez éloigné, et le suit jusqu'à la Basilique, avec Sœur Marie-Eugène, Mme Gérard, d'Elise, et une demi-douzaine d'autres personnes qui avaient eu les prémices de cette première et magnifique journée.

On allait célébrer la messe solennelle du pèlerinage lorrain ; il était un peu plus de 10 heures. Joséphine y assista sans fatigue ni impatience; et puis, quoiqu'elle fût encore à jeûn, au lieu d'aller à l'hospice prendre un peu de nourriture, elle redescendit à la Grotte et y rejoignit sa chère compatriote. Celle-ci venait de recevoir une tasse de bouillon qu'une Dame de Charité avait été lui chercher ; elle eut beaucoup de peine pour en faire accepter la moitié à Joséphine qui, absorbée dans son bonheur, mettait en oubli tout le reste.

Un peu plus tard, sur la recommandation qu'on lui en fit, elle se rendit à l'hospice des Sept-Douleurs dans l'intention de demander un peu à dîner. Un Monsieur, qui se tenait en sentinelle à la porte, et y faisait la police avec un peu trop de zèle, voyant arriver une paysanne d'un pied fort agile et sans aucune apparence de souffrance, lui dit « qu'on n'entrait pas. »

La timide paysance n'insista pas, et se retira toute mortifiée, mais sans regretter le repas qu'elle se proposait de prendre; car elle ne mangea rien depuis sa demi-tasse de bouillon du vendredi à midi, jusqu'au dimanche, qu'on l'emmena à l'hôtel pour dîner à table d'hôte. Elle n'avait pas même touché aux morceaux de pain ou de gâteau qu'on lui donnait çà et là; elle se contentait de boire de temps en temps quelques gouttes d'eau à la source miraculeuse.

Dans l'après-midi, on la conduisit à la maison dite du Chalet, près de la commission qui dressait les procès-verbaux des guérisons déjà nombreuses obtenues depuis le matin. Un des directeurs du pèlerinage national présidait ce conseil, et deux médecins, de ceux qui ne redoutent pas la franc-maçonnerie, étaient là pour y exercer le contrôle sévère, mais non systématiquement hostile de la science.

Après information exacte de la nature et de la durée de sa paralysie, on la fit marcher et courir; on lui fit saisir et remuer avec la main les objets les plus lourds qui se trouvaient à portée, et lever en l'air à bras tendu une chaise ordinaire. Elle subit victorieusement toutes ces épreuves. De plus elle avait retrouvé toute la netteté ancienne de sa vue, toute la finesse première de son ouïe. On fut donc unanime à reconnaître que pour le moment, la guérison était des mieux caractérisées, et qu'il ne lui manquait plus que la confirmation toujours indispensable du temps.

Cette confirmation nécessaire, le temps l'a apportée dans toute sa plénitude. Pendant le séjour de Lourdes, Joséphine marcha sans relâche, se fatigua beaucoup dans son incessante activité, passa les nuits à soigner les malades aux Sept-Douleurs, où elle était logée. Elle avait des attentions toutes particulières pour sa compatriote, Fidès Chaumasse, beaucoup moins favorisée qu'elle; car celle-ci est revenue à Saales sans amélioration considérable, mais non sans une grande résignation dans la continuité de ses souffrances et de ses infirmités.

En revenant de Lourdes, elle, qu'il fallait porter si péniblement partout en allant, se mit toute entière au service des malades et se rendit très-utile par son active charité. Elle les aidait à monter en wagon et à descendre, elle portait leurs sacs, parfois très-pesants, du bras gauche aussi bien que du bras droit; elle était heureuse de faire pour les autres ce que l'on avait fait si charitablement pour elle-même quand elle en avait besoin.

A l'arrivée du groupe de Saint-Dié en gare de cette ville, une foule considérable de curieux, et surtout de personnes très-sympathiques l'attendait. M. André, averti par dépêche le samedi 21, de la merveilleuse guérison de sa femme, était accouru jusque là à sa rencontre, on juge avec quelle impatience de voir par ses yeux la réalité, et de confondre l'effusion de sa joie avec la joie de cette compagne chérie, de doubler le bonheur de l'un par le bonheur de l'autre. Il se tenait debout cramponné à la barrière près de la porte de sortie pour attendre le train.

Au passage, Joséphine l'ayant aperçu, étend son bras par la portière, et le lui montre en l'agitant avec vigueur; à ce signal, Joseph André ne peut plus retenir son élan; il saute par dessus la barrière dans la gare, et les voilà tous les deux dans les bras l'un de l'autre, exprimant par leurs larmes bien plus que par des paroles les sentiments dont leurs cœurs sont transportés.

La pèlerine privilégiée de Saales fut l'objet d'une attention particulière de la part de tout le monde: elle reçut les plus cordiales félicitations. Elle dut même se soumettre sur place à l'examen en règle d'un médecin venu là pour voir s'il y avait des guérisons miraculeuses, et dans ce cas, les réduire à néant. Convaincu qu'en effet Mme André jouissait dans tous ses membres d'une force remarquable et d'une parfaite liberté de mouvement, il essaya de se replier en bon ordre, et de jeter du doute sur la réalité de la paralysie. Débusqué de cette nouvelle position, et mis en demeure de

se prononcer sur la cause de ce merveilleux changement, il balbutia que « c'était l'effet du grand air... » On lui fit un compliment mérité pour sa précieuse découverte.

Nous avons dit combien on s'était préoccupé à Saales, de la triste situation de la femme André, combien toute la population s'intéressait à son sort. La dépêche du 21, apportant la nouvelle de sa guérison, y avait causé plus de joie encore que de surprise: « Son retour, dit M. Pfundt, curé-doyen de Saales, dans la relation succinte que l'*Union d'Alsace-Lorraine* a publiée avec l'autorisation spéciale de Mgr l'Evêque de Strasbourg, son retour à Saales fut une véritable ovation. La foule se pressait sur son passage, émue et stupéfaite; et c'est en quelque sorte portée en triomphe par les gens de son quartier, mêlant ses larmes de joie à celles de ses parents et de ses amis, qu'elle rentra dans son humble logis. »

« Depuis lors, ajoute la relation, elle mène plus que jamais une vie édifiante parmi les siens. Elle vaque à tous les travaux du ménage et des champs, fait de longs trajets et porte de lourds fardeaux, mène la brouette sans difficulté. Ceux qui l'ont vue auparavant sont émerveillés de la retrouver ainsi, et personne à Saales ou dans les alentours n'oserait mettre en doute l'évidence de sa parfaite guérison. »

Dans l'impossibllité de nier un fait aussi manifeste et aussi frappant, la libre pensée aurait voulu du moins en diminuer la portée. Deux particuliers tentèrent de faire entendre que c'était l'effet naturel de l'eau de Lourdes « à laquelle, disaient-ils philosophiquement, il est juste de reconnaître une vertu médicinale très-remarquable. »

Or, justement à Lourdes, après la guérison de Mme André, quelques-uns avaient parlé de la faire entrer tout de même dans la piscine, afin de consolider, de mieux assurer le résultat obtenu. Mais d'autres s'y opposèrent, et en particulier un prêtre, qui dit : « Pourquoi se défier de l'œuvre de la Sainte Vierge? Il faut croire que ce qu'elle a fait est bien

fait. Et puis, il est bon que des guérisons s'opèrent sans le moyen de l'eau de la source miraculeuse, pour couper même toute ressource aux incrédules, qui veulent attribuer les guérisons indéniables à je ne sais quelle vertu occulte mais naturelle, dont elle serait douée. » On croirait à une permission providentielle. Les maladroits raisonneurs ne pouvaient pas plus mal tomber pour écarter l'intervention surnaturelle de la Sainte Vierge. On leur fit observer qu'une réponse péremptoire était faite d'avance à leurs explications en ce que la miraculée n'avait pas touché à l'eau de Lourdes, et que sa guérison était uniquement l'effet de sa foi et de sa prière.

Cette guérison éclatante ayant été tournée en dérision et traitée de charlatanerie par une de ces gazettes si nombreuses où la haine de la religion étouffe tout sens moral et fait mettre de côté toute retenue, M. André a répondu par une lettre topique insérée dans l'*Impartial des Vosges* (nº 44 du 30 octobre), dont nous extrayons le passage suivant :

« Je n'ai qu'un mot à répondre : je déclare sur ma foi d'honnête homme et de bon chrétien que ma femme, paralysée du côté gauche depuis 17 mois et ne pouvant plus vaquer à ses occupations ordinaires, m'est revenue de Lourdes parfaitement guérie, il y a de cela deux mois. Depuis, elle n'a cessé de se porter très-bien, à tel point qu'il me semble rêver en la voyant marcher, courir, soulever des fardeaux, bêcher, conduire la brouette, etc., comme si jamais elle n'avait été malade. S'il fallait des signatures pour attester le fait, je suis sûr que pas un honnête homme d'ici ne me refuserait la sienne. L'idée ne me serait jamais venue de demander au médecin un certificat de guérison ; mon bon sens me disait que ma femme le portait sur elle. »

Mlle Clémence Bongard, de Buissoncourt.

Mlle Clémence Bongard est âgée de 24 ans. En 1876, le 24 août, étant femme de chambre à Nancy, chez une dame qui lui portait beaucoup d'affection et d'intérêt, elle revint dans sa famille pour y passer un congé de trois semaines ; mais le soir même elle se sentit très-mal à l'aise, se mit au lit, et y resta les jours suivants. On ne croyait d'abord qu'à un excès de lassitude ; mais le Docteur Dany, père, de Saint-Nicolas, constata bientôt une fièvre typhoïde, qui suivit son cours habituel, sans que la malade ait eu conscience du danger qu'elle avait couru.

La convalescence fut plus longue et plus pénible qu'on ne s'y attendait. Une douleur sourde et profonde se déclara dans le côté gauche. Le docteur n'en parut pas d'abord étonné, disant qu'il reste souvent des traces de cette maladie pendant des mois et même des années.

Il employa, pendant 18 mois, toutes les ressources de son art, pommades mercurielles, stibiée, vésicatoires, iode sous toutes les formes ; et tout fut inutile. M. Paul Dany, qui avait succédé à son père comme médecin cantonal, dirigea particulièrement ses soins du côté de l'estomac, des intestins et du péritoine, qui restaient fort malades ; il continua ou modifia le premier traitement sans obtenir de résultat. Au contraire, le mal ne faisait qu'empirer ; la malade ne pouvait plus supporter les remèdes de toutes sortes qu'on s'ingéniait à lui varier. Le sommeil était complètement perdu ; les sirops de chloral et de morphine étaient impuissants à le lui rendre. Sa faiblesse était extrême. En février 1877, elle eut une défaillance qui dura depuis trois heures du soir jusqu'à dix. On crut qu'elle n'en reviendrait pas, on lui donna l'extrême-onction. Depuis ce moment, elle comprit qu'elle n'avait plus rien à attendre du secours des hommes ; elle commença à ne plus espérer qu'en Dieu.

Elle avait montré d'excellentes dispositions à sa première

communion, et elle était restée bonne et pieuse. Elle se mit à faire des neuvaines, en demandant aux bonnes personnes qu'elle connaissait, de joindre leurs prières aux siennes pour sa guérison.

On était arrivé au mois de mai ; les enfants se préparaient à faire leur première communion. Une neuvaine plus fervente à Notre-Dame de Lourdes devait se terminer le jour même de cette solennité, qui coïncidait avec une fête de la Sainte-Vierge; et M. le Curé avait recommandé sa pauvre malade aux prières des enfants. En effet, pendant la messe, elle éprouva une sensation étrange qui lui fit croire qu'elle était guérie. Lorsque sa mère fut revenue de l'église, elle lui demanda la permission de se lever. On vit dans ce désir un signe de mort prochaine; d'autant plus que le docteur avait déclaré la veille qu'elle pourrait encore vivre quelques jours, mais se remettre, jamais. On finit cependant par céder à ses instances, et elle resta levée pendant trois heures consécutives, ce qui ne lui était pas arrivé depuis longtemps.

A partir de ce jour, elle reprit assez de force pour sortir, aller quelquefois à l'église, et circuler un peu. En même temps, sans avoir disparu tout-à-fait, ses douleurs étaient devenues très-supportables. Mais ce n'était qu'un répit que la Sainte-Vierge, dit-elle, avait bien voulu lui accorder. Il dura seulement jusqu'au mois de septembre. Alors ses douleurs reprirent avec un redoublement de violence. L'estomac se gonflait. Une grosseur s'était formée au côté gauche, soulevant plusieurs côtes, et se laissait voir très-apparente entre l'abdomen et l'estomac. Elle était si douloureuse qu'on ne pouvait la toucher; le contact même de la couverture lui était insuppportable. L'estomac ne voulait plus souffrir aucune nourriture, et les vomissements devinrent bientôt très-fréquents; ils étaient mêlés de sang et de matières purulentes.

Dans cette seconde période de sa maladie, Clémence fut

soignée par le docteur Duprez, qui était devenu médecin cantonal de Saint-Nicolas après les docteurs Dany père et fils.

Ce médecin la traita aussi avec beaucoup d'attention, et ne lui ménagea ni les visites ni les médicaments ; car la note du pharmacien, dont la municipalité voulut bien se charger, s'éleva très-haut. Mais ce nouveau traitement, tout sérieux et bien entendu qu'il pût être, ne produisit aucun effet. La grosseur intérieure ne diminuait pas ; les douleurs de l'estomac et des intestins allaient en augmentant. Il survint une enflure générale du ventre, compliquée d'affections organiques fort dangereuses. Et pour comble de misère, par suite de la position continuelle que la malade était obligée de garder sur le dos, elle avait contracté depuis longtemps dans cette partie du corps une large plaie très-douloureuse, et bientôt purulente. On avait d'abord essayé de la badigeonner avec du collodion ; mais la suppuration était si abondante qu'on dut renoncer à ce moyen ; on le remplaca par du coton imbibé d'alcool camphré étendu d'eau. Rien ne put la cicatriser ni même la soulager. (1)

La tumeur intérieure surtout déconcertait la science et l'expérience du médecin, qui ne réussit pas à en déterminer le véritable caractère.

(1) Un médecin, qui a traité accidentellement Mlle Bongard, non content de disserter sur sa maladie sans y avoir été autorisé par elle, et d'épiloguer sur sa guérison dans un journal libre-penseur de Nancy, a bien osé encore nier l'existence de cette plaie énorme, qu'à la vérité on ne lui a pas montrée, et pour cause, mais qui a été un des tourments les plus cruels de la patiente, et l'objet continuel des soins de ses autres médecins et de ses gardes-malades. Beaucoup de personnes qui ont souvent aidé ou remplacé Mme Bongard auprès de sa fille, surtout à la fin, opposent à cette dénégation mensongère un démenti formel et indigné, en nous autorisant à publier leurs noms : Françoise Collet, Catherine Mathis, Rosine Mathis, Barbe Vogin, Thérèse Vigneron, Antoinette Visine, etc, etc. On peut ajouter à leur témoignage celui des dames et des religieuses qui ont mis Clémence dans la piscine, et ont vu, avec une stupéfaction indicible, la blessure se guérir et se cicatriser sous leurs yeux. Il y en aurait beaucoup d'autres encore, et des plus irréfragables ; mais il nous paraît inutile d'insister.

Aujourd'hui c'était un abcès ; demain, une simple tumeur ; après-demain, un cancer. Il allait d'une hypothèse à une autre sans pouvoir fixer son diagnostic.

En attendant, la situation de l'estomac devenait toujours plus déplorable. Pendant les deux dernières années, la malade ne prenait plus d'autre nourriture que deux ou trois cuillerées de lait le matin, et presque chaque fois, elle les rendait encore mélangées de pus et de sang. Plusieurs fois on sonda l'estomac, mais la sonde ne ramenait que de la bile sanguinolente. Les gros caillots de sang, qu'elle n'avait pu ramener, sortaient seulement après, dans de pénibles vomissements.

La faiblesse générale était arrivée au dernier degré. Très-souvent elle se traduisait en longues défaillances, que l'on craignait toujours de voir finir par une catastrophe. Dans une de ces crises, qui parut plus effrayante, le 12 septembre 1879, on lui administra de nouveau les derniers sacrements.

Cette faiblesse extrême provenait surtout de la pauvreté du sang. Depuis quatre années la malade ne cessait d'en vomir en quantité considérable ; et depuis deux années, elle ne digérait plus aucune nourriture. Aussi ne comprenait-on pas que sa vie pût se conserver avec si peu de sang, et d'un sang si appauvri. On s'attendait chaque jour à la voir s'éteindre d'elle-même, comme une lampe dont l'huile est totalement épuisée.

Enfin sa jambe gauche se paralysa, et, avec le mouvement, perdit toute sensibilité. Cette anesthésie affectait le côté gauche tout entier. Nous ne savons si on essaya de la combattre ; ce qui est certain, c'est qu'elle persista jusqu'à Lourdes sans aucune diminution.

Pour achever l'historique de cette terrible maladie, il faut ajouter qu'elle fut encore traitée accidentellement, en dernier lieu, par un quatrième médecin. Vers le mois de juin 1878, M. le docteur Marchal était venu s'établir à Saint-Nicolas, et quelques mois après, ayant fait visite à M. le Curé

de Buissoncourt, il fut conduit par lui chez tous les malades de la paroisse, et en particulier, près de Clémence Bongard. Après l'avoir examinée très-attentivement, il dit qu'elle avait un cancer à l'estomac, et que dans six mois elle serait morte. Un an après, il la visita encore, et voyant qu'elle continuait à vivre, il ne sut plus quoi en penser ; surtout pour ce qui regardait la tumeur de l'estomac, toujours aussi grosse, aussi dure, et aussi sensible. On lui demanda s'il ne conviendrait pas de l'ouvrir ; il répondit que cette opération n'aboutirait qu'à avancer la mort. Quand il fut question du voyage de Lourdes, il refusa tout certificat, sous prétexte de ne pas en prendre, même indirectement, la responsabilité.

Dieu mit le comble aux épreuves de cette malheureuse famille par la maladie et la mort du père, en 1878. Il ne restait qu'un jeune homme pour le remplacer, et faire face aux besoins du ménage, de sorte qu'à tous les points de vue, il n'y avait plus d'espoir que du côté du ciel.

Clémence restait persuadée qu'elle avait été redevable à la Sainte-Vierge du mieux momentané survenu trois années auparavant. Elle nourrissait dans son cœur le désir d'aller à Lourdes et le pressentiment qu'elle y trouverait sa guérison. Lorsqu'elle en vit revenir Sophie Boulain, favorisée d'une grâce de ce genre l'année précédente, elle ressentit plus vivement que personne l'émotion profonde qui se produisit dans la paroisse. Sa foi s'exalta, et de ce moment, elle ne songea plus qu'à faire, elle aussi, et à tout prix, ce bienheureux pèlerinage.

En attendant, elle redoublait ses prières, et dans ses accès de douleur plus violents et plus insupportables, elle prenait quelques gouttes de l'eau miraculeuse, qu'elle ne vomissait jamais. On lui avait promis de travailler à lui procurer l'objet de ses vœux. Elle s'y préparait par des neuvaines continuelles et des communions fréquentes. Au reste, elle demeurait très-résignée à la volonté de Dieu, et n'en demandait, au fond, que le parfait accomplissement ;

et si Dieu lui imposait le sacrifice de la vie, elle l'offrait sans restriction pour la conversion des pécheurs.

Quand l'organisation d'un pèlerinage lorrain fut décidée, et qu'on eut annoncé une souscription pour emmener gratuitement des malades et des infirmes, Clémence Bongard se hâta de formuler une demande au comité de Paris, qui la renvoya à celui de Saint-Dié. Elle fit cette demande spontanément, et la rédigea sans le concours de personne ; seulement, M. le curé de Buissoncourt y joignit une recommandation qui la fit accueillir sans aucune difficulté.

Il est bon d'observer que si les directeurs du pèlerinage avaient connu exactement l'extrémité à laquelle était arrivée la malade, ils n'auraient jamais assumé la responsabilité morale de sa translation à Lourdes, malgré toutes les précautions prises pour s'en décharger à la rigueur. Ils en avaient refusé d'autres dont la mort en chemin était moins à redouter.

Le 16 août, jour du départ, elle se trouvait plus bas que jamais. Il fallut bien trois heures à sa mère, et à la bonne de M. le Curé, pour faire sa toilette de voyage. On chercha la voiture la plus douce possible pour la conduire à Saint-Nicolas. Quand le conducteur la prit pour la mettre sur la voiture, elle tomba en défaillance entre ses bras. Le peu qu'elle pesait lui avait fait pousser une exclamation de surprise. Tout le village était présent à son départ ; chacun exprimait sa compassion, et surtout la persuasion qu'elle n'en reviendrait pas, et même qu'elle allait mourir. Elle était accompagnée et assistée par deux personnes de la paroisse : Sophie Boulain, l'heureuse guérie de l'année dernière, qui retournait à Lourdes pour remercier sa céleste Bienfaitrice, et Françoise Collet, qui ne l'a pas quittée un instant et l'a soignée avec un dévouement au-dessus de tout éloge.

A Varangéville, on ne voulait pas la recevoir au chemin de fer ; on refusait de la monter en wagon ; tout le monde

criait que c'était de la folie. Elle n'avait pas repris connaissance depuis Buissoncourt ; elle ne la recouvra qu'à Nancy, une heure et demie après y être arrivée.

Partie de Varangéville par le train qui précédait celui des pèlerins de Saint-Dié, elle eut à attendre pendant trois heures à la gare de Nancy, où l'administration du chemin chemin de fer eut pour elle les égards les plus touchants. On lui arrangea une espèce de lit sur un canapé dans une salle de 2e classe, et on prit des mesures pour tenir à une distance convenable les voyageurs qui auraient pu l'incommoder. Ce fut là, qu'après une heure et demie de repos, elle put enfin revenir de cette longue défaillance, qu'on devait prendre naturellement pour un bien terrible présage au début d'un voyage si lointain et si périlleux.

Son frère, qui est en maison à Nancy, était venu la rejoindre à la gare, et ne la quitta qu'après avoir aidé à la mettre dans le train du pèlerinage.

Elle y fut vue aussi par M. le Curé de la paroisse Saint-Nicolas de Nancy, qui ne put s'empêcher de lui dire : Mais ma pauvre enfant, vous mourrez en route ! Elle lui répondit en lui demandant de prier pour elle. Quand il la revit à son retour, on peut juger de son étonnement.

Lorsqu'on l'apporta de la salle d'attente sur le quai pour la mettre en wagon, tous ceux qui la virent tombèrent dans une véritable stupeur. C'était purement et simplement une moribonde. Les Sœurs infirmières, préposées à la garde des malades du pèlerinage, et dont l'intrépidité ne saurait être mise en doute par personne, ne se défendirent pas d'un violent murmure intérieur contre ceux qui auraient pu, et dû mettre obstacle à ce prodige de témérité. Là cependant, personne n'eut le courage ni même la volonté de la renvoyer. On la plaça, comme machinalement, dans le wagon qui servait d'infirmerie ; et on se rassura vaguement sur ce fait, acquis depuis longtemps déjà, qu'aucun malade n'a trouvé la mort en allant à Lourdes chercher sa guérison.

Un simple matelas sur une civière lui servait de lit de repos. On l'avait installée avec beaucoup de peine. Une Sœur infirmière prit place à côté d'elle avec ordre de ne jamais la quitter.

Le mouvement du chemin de fer augmenta encore ses souffrances, et la mit dans un état habituel de défaillance jusqu'à Paris. Elle était brûlée par la fièvre et la soif, sans qu'il fût possible de la soulager; car elle ne pouvait pas même avaler une goutte du liquide le plus léger ; tous les essais furent infructueux. En revanche, elle avait de fréquents vomissements d'un sang corrompu mêlé d'une écume blanche. En arrivant à Paris, elle était anéantie.

Un de ses cousins, qui habite la Capitale, vint la voir à la gare de l'Est, et la trouva dans une défaillance complète, où le débarquement l'avait jetée. Il en fut hors de lui-même, et dit aux personnes qui l'entouraient : « C'est de la folie ; il valait mieux la laisser mourir dans son lit que de l'amener mourir à Paris. Il est évident qu'elle ne peut pas aller plus loin ! » Et il ne put se garder d'écrire la même chose à Buissoncourt.

Elle fut transportée à l'Ecole Rocroy, et y passa la journée. Les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, qui desservent cet établissement, lui témoignèrent une bonté sans borne; encore plus grande, si c'était possible, qu'aux autres malades confiés à leur charité, parce qu'elles la voyaient la plus affligée. Elles demandèrent aux Sœurs infirmières du pèlerinage de la leur abandonner entièrement pendant son séjour dans leur maison. Si ce n'eût été un mouvement naturel de leur cœur, on pourrait dire qu'elles avaient le pressentiment de recevoir une enfant privilégiée de Marie, et de coopérer en quelque sorte à sa prochaine guérison.

Ces soins d'une tendresse toute maternelle et le repos rendirent à la pauvre enfant un peu de vie, assez pour lui permettre de remercier ses bienfaitrices par quelques légers et gracieux sourires. Il lui était presqu'impossible d'articu-

ler une parole. Elle reçut aussi la visite de quelques prêtres pèlerins, qui l'exhortaient doucement à la confiance et à la patience. Elle laissait voir en souriant que ces visites lui étaient agréables et que ces bonnes paroles lui faisaient du bien. Enfin elle put avaler quelques gorgées de lait ; mais elle ne tarda pas à les rendre avec du sang, ainsi que cela lui arrivait d'habitude.

Au départ, elle fut prise d'une nouvelle syncope en descendant l'escalier de la maison. On tâcha de lui trouver une voiture très-douce, sur laquelle on l'étendit avec son matelas, pour la conduire à la gare d'Orléans, en prenant la précaution de marcher lentement et d'éviter les rues pavées, où elle aurait eu à éprouver des cahots. Néanmoins, ce trajet redoubla sa fièvre et lui occasionna un nouveau vomissement de sang.

On ne put la mettre en wagon sans la faire retomber faible pour quelques instants. A minuit 30 minutes, le train s'ébranlait. L'*Ave maris stella* chanté, et la prière du soir terminée, le silence commençait à régner et déjà beaucoup de pèlerins s'assoupissaient. Vers 1 heure ¼, la Sœur qui veillait à côté de Clémence appelle à grands cris sa compagne, qui avait pris place à l'autre extrémité du wagon : Ma Sœur, venez vite ! Clémence va mourir ! Celle-ci se lève en sursaut et arrive comme elle peut auprès de la mourante.

Les deux infirmières firent ensemble tout ce qu'il est possible de faire en pareille circonstance, et employèrent toutes les ressoures de leur petite pharmacie ; tout fut inutile, l'alcali même resta sans aucun effet. Plus de battements apparents du pouls ni du cœur ; les yeux paraissent morts ; les dents sont serrées ; on ne peut même les desserrer avec la pointe d'un couteau pour glisser dans la bouche quelques gouttes d'eau de laurier cerise ; il passe seulement à travers un peu d'eau rosée, que l'estomac rejetait. A bout de ressources, ne doutant plus que ce ne soit la fin, les Sœurs appellent un prêtre pour lui donner une dernière absolution,

et en attendant font la recommandation de l'âme. Au premier relai, on court demander aux Directeurs du pèlerinage la pyxide des saintes Huiles pour l'Extrême-Onction. Ceux-ci avaient eu effectivement la pensée de se munir des saintes Huiles en cas d'accident; puis au moment du départ, ils avaient oublié de commettre cet acte de défiance. Ils en eurent alors un sincère regret. Mais il n'y avait plus qu'à s'abandonner à la bonté de Marie et à la volonté de Dieu.

L'alarme se donne à tout le pèlerinage ; et dans tous les wagons, de toutes les lèvres, de tous les cœurs la prière s'élance avec une merveilleuse ardeur, jusqu'à ce qu'on arrive à Etampes. Il était deux heures; et il y avait dix minutes d'arrêt. On se précipite vers le compartiment où Clémence souffre l'agonie. Bon nombre de prêtres, qui ont l'expérience des malades, vont la voir; les uns disent: « Elle meurt; les yeux sont morts; c'est la figure d'un cadavre. » Un autre va plus loin et dit nettement: « Elle est morte; qu'allez-vous en faire?... » Cependant une Sœur infirmière parvint à reconnaître, en lui plaçant un miroir tout près des lèvres, qu'un léger souffle lui restait. C'est avec cette ombre de ressource qu'il fallut achever la nuit, et attendre le matin; car les pèlerins ne songeaient pas qu'il n'y avait guère de différence entre ressusciter un mort, ou bien empêcher de mourir une personne qui en est là, et surtout que l'une de ces deux choses n'est pas plus facile ou difficile que l'autre à l'intercession de Marie et à la puissance de Dieu.

Il y avait donc près de six heures que cette situation durait lorsque le train atteignit Issoudun, à 7 heures du matin. On tremblait de toucher la pauvre agonisante pour la descendre du wagon; le moindre mouvement pouvait éteindre le souffle imperceptible de vie qu'une ombre de vapeur déposée sur le miroir continuait toujours à constater. Elle fut descendue avec toute la prudence imaginable, au moyen d'une couverture, puis déposée sur le quai de la gare.

M. Marchal, vicaire général de Bourges, qui était là pour recevoir le pèlerinage à son arrivée, s'approcha d'elle, et dit tout effrayé : « Mais, elle est morte ! » — « Non, répondit une Sœur infirmière ; pas encore ; et elle ne mourra pas. Jamais malade allant chercher sa guérison à Lourdes n'est mort en route. Il faut que la guérison de celle-ci commence à Issoudun pour s'achever à Lourdes. » A quelles épreuves Clémence Bongard n'a-t-elle pas mis la foi de ses compagnons de pèlerinage! De combien d'actes de foi héroïques n'a-t-elle pas été l'occasion !

Il ne fallait pas songer à la conduire en voiture à la basilique. Deux ecclésiastiques, l'un de Metz, l'autre vosgien, se chargèrent de la porter à bras, après avoir demandé qu'on voilât d'un fichu de mousseline claire sa figure de cadavre aux regards des passants.

A 7 heures ¾ seulement, elle arrivait à la basilique. A l'entrée, survint un vomissement de sang plus effrayant que tous les autres. On la déposa devant l'autel de Notre-Dame du Sacré-Cœur, et on lui enleva son voile de mousseline. Beaucoup de pèlerins avaient pu la voir à la gare, sans vie, la tête légèrement penchée, le visage d'un bleu pâle, les lèvres livides, les yeux tournés et immobiles ; tous la virent traverser la basilique dans le même état de corps mort sur son brancard. On ne saurait croire quel élan cette vue inspire à la prière de tous. « Un grand acte de foi ! » avait dit M. Noël à ceux qui l'environnaient à la gare. Ce fut l'ordre du jour. Jamais peut-être on n'a vu prier avec autant de ferveur, et avec des larmes ausssi abondantes et aussi brûlantes qu'on le fit pour elle aux pieds de Notre-Dame du Sacré-Cœur, en cette désolante extrémité.

L'Avocate des causes désespérées ne tarda pas à se laisser fléchir. A peine déposée là, à ses pieds, sous ses regards miséricordieux, Clémence rouvrit les yeux, reconnut l'image de Notre-Dame du Sacré-Cœur, sourit doucement; et après s'être recueillie un instant demanda à recevoir la sainte

Communion. On la lui donna en viatique. Mais on écarta la pensée de lui donner aussi l'Extrême-Onction; cette espèce de résurrection fut considérée comme un présage que non seulement elle ne mourrait pas, mais qu'elle guérirait.

Elle fit sa communion et son action de grâces avec une piété très-sensible. Puis elle demanda à déjeûner. On courut chercher quelque chose chez les Pères de la basilique ; on lui rapporta une tasse de chocolat. Elle put en avaler, à petites gorgées, jusqu'à trois cuillerées, qui lui furent servies par Françoise Collet, comme à un tout petit enfant. Elle parut ranimée et contente. On lui proposa alors de la porter chez les Sœurs de la Charité, où elle devait être logée, afin d'y passer une bonne journée de repos. Cette proposition la troubla. Elle se trouvait si bien aux pieds de sa céleste Mère. « Laissez-moi, dit-elle ici encore un moment, *il faut* que j'y reste encore ! » Et elle se mit à pleurer.

On respecta son désir et ses larmes, et elle continua de prier encore pendant une demi-heure, en pleurant beaucoup; après quoi elle se laissa porter à son logement et s'y reposa tranquillement jusqu'au lendemain.

Au départ d'Issoudun, le chef de gare permit de la placer, avec un paralytique absolument immobile, dans le fourgon, où il était bien plus facile d'introduire son grabat, et où elle aurait plus d'air que dans un autre compartiment. Elle s'y trouva en effet beaucoup plus à l'aise. Sa physionomie était redevenue un peu meilleure ; il était même facile d'y faire apparaître çà et là un peu de gaîté. Quelques bonnes personnes furent admises à lui tenir compagnie. Aux stations, elle recevait beaucoup de visites, et faisait à chacun, du moins par signes, un gracieux accueil. Un Directeur du pèlerinage lui dit une fois: « Ah ! Mademoiselle, vous nous avez mis dans de cruelles angoisses ! Si nous avions prévu cela, vous seriez chez vous maintenant. Ce que nous demandons à la sainte Vierge, c'est que vous y retourniez en vie ; cela équivaudra pour nous à une guérison. » Elle répondit

en souriant, d'une voix presque éteinte: « Mais, Monsieur, je serai guérie! » Tant de confiance vous confondait et vous subjugait. Visiblement la sainte Vierge lui avait parlé au cœur dans son béni sanctuaire d'Issoudun.

Le trajet d'Issoudun fut donc relativement heureux; il ne fut marqué d'aucune défaillance proprement dite. Cependant la manœuvre du frein dont le grincement se faisait sentir tout près d'elle, lui causait une impression redoutable. Chaque fois, on voyait sa figure se crisper, trahir un commencement de syncope avec de faibles vomissements de sang. Le conducteur du train poussa la bonté jusqu'à faire supprimer cette manœuvre. Et c'est ainsi qu'on arriva à Lourdes sans nouvel accident.

Mais la pauvre Clémence n'en restait pas moins à toute extrémité. Sa translation de la gare à la Grotte ramena un évanouissement. Il fallut s'arrêter un instant pour la faire revenir. Enfin elle se voit à la Grotte, en face de l'Immaculée-Conception, de qui elle attend fermement un miracle.

Elle reçoit presqu'aussitôt la sainte Communion. Un peu après, on essaie de lui faire prendre quelque liquide, mais elle le rejette avec du sang; puis elle reste tranquille jusqu'à midi, où elle est transportée devant la piscine.

Là survient une crise de la dernière gravité. En même temps qu'elle perd connaissance et paraît rendre l'âme dans un dernier râle, des flots de sang infect s'échappent de ses lèvres entr'ouvertes et inondent son mouchoir. Des deux prêtres qui s'étaient constitués ses porteurs et ses gardiens habituels depuis Issoudun, l'un venait de partir en ville pour dîner. Celui qui est resté près d'elle se hâte d'aller demander à la personne qui présidait à l'introduction des malades (c'était Mme de Pierrefitte, une des zélatrices les plus courageuses du pèlerinage) qu'on veuille bien devancer le tour de sa protégée; ce qui lui est accordé. Alors on prend le brancard où gît Clémence, on le passe par dessus la tête des autres malades et on le dépose dans le vestibule.

Quand Mme de Pierrefitte voit ce qu'on lui présente, elle demeure toute interdite; sa foi chancelle. « Mais c'est une mourante, que vous nous apportez! On reçoit ici des malades, mais pas des agonisants! Vous feriez mieux de lui administrer l'Extrême-Onction. » — « Quoi, Madame? répond M. l'abbé M., l'Extrême-Onction ici?... Non!... Ce serait manquer de foi et de confiance à la Sainte Vierge qui y fait tant de prodiges. D'ailleurs cette personne a dû être administrée dans sa paroisse. »

Sur ces entrefaites, la piscine devient libre, et Clémence y est introduite, portée seulement sur son matelas. Les Sœurs qui aidaient les malades à se baigner, sont saisies d'épouvante à leur tour, et se récrient: « Mais c'est impossible, on n'a jamais rien vu de pareil. » L'une d'elles sort et vient demander à M. l'abbé M. « si c'est elle-même qui a voulu venir à Lourdes; si elle a exprimé formellement la volonté d'être plongée dans la piscine. » Il lui est répondu « que c'est elle-même qui a formulé et signé sa demande, » — « Y a-t-il quelqu'un pour l'accompagner? » — « Oui, il y a une personne de son pays qui a été spécialement chargée de la conduire ici. » — « Alors faites-la venir. » Françoise Collet s'approche et donne les mêmes assurances. Elles voulaient être bien sûres qu'elles n'auraient pas à répondre de sa mort.

Cependant elles hésitent encore, et l'une d'elles revient dire à M. l'abbé M.: « Impossible! On ne peut pas même la déshabiller. » — M. l'abbé leur répond: « Plongez-la comme elle est. » Elles se résignent, et après lui avoir ôté seulement sa robe de dessus avec une peine infinie, elles la couchent, toujours complétement inanimée, dans l'eau glaciale. Il fallait l'y soutenir de tous côtés comme un véritable cadavre. La ferveur avec laquelle on prie en la soutenant ainsi est indicible. L'émotion suffoque ces bonnes infirmières; leurs invocations sont entrecoupées de sanglots: « Notre-Dame de Lourdes,... ne la laissez pas

mourir! Notre-Dame de Lourdes,... sauvez-la! Notre-Dame de Lourdes,... guérissez-la! »

Devant la piscine aussi la ferveur est extrême. Sur les invitations réitérées de M. l'abbé M., le religieux qui dirige les prières fait une recommandation spéciale aux assistants de redoubler leurs efforts en faveur de cette malade dont la situation est d'une gravité exceptionnelle. Il est compris; il est obéi. On prie les bras en croix; on baise la terre poudreuse, et plusieurs l'arrosent de larmes.

Il y en a même qui offrent à Dieu des promesses ou des vœux pour faire plus efficacement violence à sa miséricordieuse bonté. Mme D., entr'autres, qui a connu plus particulièrement Clémence dans le trajet d'Issoudun à Lourdes, et s'est vivement intéressée à son sort, s'engage à jeûner un jour par semaine jusqu'au Vendredi-Saint, si elle sort guérie.

Dix minutes s'écoulent de la sorte avant que la pauvre gisante donne signe de vie. Elle n'avait eu aucun sentiment de tout ce qui s'était passé autour d'elle, depuis l'instant où le voile de l'agonie s'était abaissé de nouveau sur ses yeux devant la porte de la piscine. Enfin la prière, ou plutôt la Sainte Vierge triomphe, et Dieu est vaincu. Clémence se réveille, rouvre les yeux, reprend ses sens pour se retrouver plongée dans l'eau, entre les mains de quelques personnes qui la soutiennent en priant et en gémissant.

Sa première impression fut celle d'un mouvement étrange qui circulait dans la jambe et dans tout le côté affectés de paralysie. Puis, cette tumeur intérieure qui lui avait soulevé les côtes et émergeait près de l'estomac, elle se fondait, elle avait disparu. La voix lui revient pour dire : « Je suis guérie ! »

L'émotion des infirmières change de nature, et arrive à son comble, surtout lorsqu'elles ôtent la chemise qui s'était affreusement collée par le pus, avec la plaque de charpie et de coton, à cette plaie large et profonde du dos, restée sans

pansement depuis quatre jours. Elles sont saisies d'une espèce de terreur divine en voyant la cicatrisation s'opérer pour ainsi dire sous leurs yeux, si bien qu'il n'en reste plus que la trace, une nuance rose, un peu rougeâtre sur les chairs et sur la peau parfaitement reconstituées.

En ce moment, une Religieuse sort dans le vestibule avec un air de visible satisfaction, et fait un signe à M. l'abbé M., qui prie au milieu de la foule. Celui-ci comprend, se lève pour aller la rejoindre. « Oh ! Monsieur, dit-elle, que c'est beau ! ! ! Toutes ses plaies sont cicatrisées ! Elle est parfaitement guérie !... Mais ne disons rien, et laissons prier. Elle s'habille toute seule ; elle va sortir. »

M. l'abbé M. revient communiquer doucement la bonne nouvelle à un de ses confrères vosgiens, M. Th., à Mme D., qui doit bien s'applaudir de son vœu, et à d'autres encore, en les prévenant qu'ils pourront tout-à-l'heure accompagner la miraculée à la Grotte.

Voici enfin Clémence qui sort d'un pas ferme et avec les allures de la vigueur naturelle à son âge. Elle paraît le visage tout rayonnant d'une expression surnaturelle; c'est la résurrection et la vie ; c'est la plénitude de la santé et de la force.

Nul canoniste au monde, si rigide fût-il, n'aurait attendu les constatations et les certificats des médecins, ni l'approbation de la Sacrée Congrégation des Rites pour crier au miracle. Les plus sages comme les plus étourdis, ne pouvaient qu'imiter saint Augustin et son peuple, témoins dans la basilique d'Hippone d'un fait qui n'avait pas été à beaucoup près aussi émouvant.

M. l'abbé M. interrompt la prière pour encourager les autres malades à la confiance par l'exemple qui vient de se produire sous leurs yeux émerveillés ; puis un cortége se forme à la suite de l'heureuse ressuscitée, et lorsqu'il arrive en face de la Grotte on entonne avec enthousiasme le chant triomphal du *Magnificat*. Clémence y prend part d'une voix

claire et assurée. Introduite dans la Grotte, elle s'agenouille au pied de l'autel, tournée vers l'image de l'Immaculée-Conception, et offre à sa céleste Bienfaitrice l'hommage de la plus vive et de la plus douce reconnaissance, pendant qu'au dehors le *Magnificat* se poursuit et s'achève.

Tout aussitôt on lui demande si elle ne désire pas prendre quelque chose. Elle répond qu'effectivement elle a faim, et une grande soif. On lui apporte de suite un peu de vin et une tasse de bouillon, qui lui font beaucoup de bien.

Peu de temps après, elle s'en alla aux Sept-Douleurs faire un repas plus confortable dont elle sentait le besoin. Celui de ses deux porteurs qui n'avait pas assisté aux scènes précédentes, la rencontre à moitié chemin; il est frappé d'une telle surprise, il est saisi d'une telle émotion qu'il s'affaisse sur lui-même, et tombe par terre dans une véritable défaillance.

La nuit suivante, Clémence jouit d'un long et paisible sommeil, elle qui n'a pas fermé l'œil depuis quatre ans. Tout d'un coup son appétit avait repris une extrême vivacité; elle mangeait souvent, de tout, en quantité, et sans en ressentir aucune incommodité. Ses forces suivaient proportionnellement. Dès le premier jour elles ne laissaient rien à désirer, et lui permettaient de se livrer à tous les exercices du pèlerinage, le jour et la nuit, comme les pèlerins les plus infatigables. Il n'y eut pas dans le pèlerinage de cette année de guérison plus rapide et plus parfaite.

Un télégramme fut envoyé à M. le Curé de Buissoncourt. Bien que déposé le vendredi dans l'après-midi à Lourdes, il ne fut remis à destination que le lendemain. Deux heures auparavant Mme Bongard recevait la lettre de son neveu de Paris dont il a été parlé plus haut. Elle n'avait pas osé l'ouvrir d'abord, et quand elle s'y décida, elle ne voulut pas le faire elle-même; elle venait prier M. le Curé d'en prendre le premier connaissance, quand elle se rencontra avec l'exprès arrivé de Saint-Nicolas apportant une dépêche de

Lourdes. Elle en fut complètement attérée. Une dépêche ne pouvait qu'annoncer la mort ; personne n'en doutait ; et la mère moins que tout autre.

Mais quel pli ouvrir le premier ? Naturellement c'était le télégramme qui contenait la nouvelle la plus récente. On lit : « Clémence absolument guérie sans traces de plaies. M., prêtre vosgien, chargé du soin des malades lorrains. »

Ce fut un coup de foudre pour toutes les personnes présentes. La bonne de M. le Curé courait çà et là sans pouvoir prononcer une parole. Sortie pour avertir les personnes les plus intéressées à l'événement, elle ne sut d'abord que crier : « Mon Dieu ! Mon Dieu ! » A cette distance, l'émotion fut peut-être encore plus profonde qu'à Lourdes même. Qu'eût-ce donc été si on avait pu se rendre compte de tout ce qui avait précédé et accompagné la guérison ? Cependant il semble que ce n'était que pour mieux en faire ressortir la grandeur et le prix par un contraste sommaire, que l'arrivée de la lettre avait coïncidé avec celle du télégramme. C'était peut-être aussi pour ne pas porter à la mère un coup qui, demeuré quelque temps sans être adouci, aurait pu être mortel.

Enfin l'heureuse nouvelle, répandue comme l'éclair dans la population, y fut accueillie par des cris unanimes d'admiration et de reconnaissance.

Le lendemain du télégramme, c'est-à-dire le dimanche, arrivait une lettre écrite par Clémence elle-même. Elle était pleine de larmes de reconnaissance et d'amour pour la Sainte Vierge, qui lui avait fait une grâce si prodigieuse. Deux prêtres du diocèse de Nancy, témoins oculaires de tout ce qui s'était passé, avaient ajouté quelques mots. L'un commençait ainsi : « Cette fois, je crie au miracle, et vous savez que je ne suis pas un enthousiaste, ni un fanatique. »

Le jeudi 26, elle débarquait vers 10 heures $\frac{3}{4}$ à Varangéville. Sa mère était allée l'y recevoir avec plusieurs autres personnes de Buissoncourt. Toutes les larmes que peut

contenir le cœur d'une mère, elle les versa dans l'excès de son bonheur. Tout le monde, à la gare, se demandait avec stupéfaction si c'était bien la même mourante qu'on avait vue partir avec une si étrange témérité dix jours auparavant. On ne voulait pas en croire ses yeux; mais il fallait bien se rendre à l'évidence.

Un des médecins de Saint-Nicolas, qui l'avait soignée pendant sa maladie, allant pour la voir descendre du train, et se trouvant en retard, la croisa dans la rue sans la reconnaître. Clémence l'appela par son nom, et le salua gaiement. Le docteur l'invita avec sa mère à déjeûner, et put admirer le superbe appétit que son ancienne cliente rapportait de son pèlerinage.

A son arrivée au village, toute la population accourut pour la recevoir, se repaître du spectacle de sa guérison, et la féliciter. Les larmes étaient dans tous les yeux. M. le Curé, l'homme calme et positif par excellence, était ému jusqu'à ne pouvoir dire un seul mot. Mais on remarquait entre tous le voiturier qui l'avait conduite à Saint-Nicolas, et avait tant répété qu'elle n'en reviendrait jamais. La guérison était encore plus complète, encore plus éclatante qu'on ne s'y attendait. La miraculée paraissait à tous les yeux comme accompagnée de la Sainte Vierge elle-même, et toute enveloppée d'une céleste auréole!...

Dernièrement, Clémence Bongard est venue à Saint-Dié, remercier les infirmières qui lui ont rendu tant de services pendant ce voyage si émouvant. Son appétit est toujours excellent; elle ne peut pas se contenter des trois repas ordinaires de la journée. Elle a acquis un embonpoint remarquable; elle a toute la force d'une personne de 24 ans, et depuis Lourdes, elle n'a plus ressenti aucun malaise. En un mot, elle est maintenant aussi bien portante qu'elle a été malade; il ne se peut rien dire de plus fort.

Sœur Marie-Eugène, du Saint Cœur de Marie, de Nancy

C'est la miraculée elle-même qui va nous faire le récit de sa maladie et de sa guérison. Ecrit sous les yeux des Supérieurs de la Congrégation du Saint-Cœur de Marie, sans parler de la conscience de la narratrice qui est au-dessus de tout soupçon, il offre les plus hautes garanties de la plus scrupuleuse exactitude. Nous y ajoutons, en notes, quelques particularités fournies par plusieurs témoins oculaires.

En 1865, je fus condamnée par le médecin pour la poitrine ; ce qui m'obligea à retourner dans ma famille (1). Alors je m'adressai à Notre-Dame des Victoires en faisant neuvaines sur neuvaines ; j'eus même le courage de boire du sang de bœuf, tant était vif le désir que j'avais de devenir religieuse du Saint Cœur de Marie.

J'obtins la faveur que j'avais si ardemment demandée ; je fus reçue de nouveau dans la Congrégation l'année suivante, et je fis profession en 1868.

Ce fut en 1870 que se déclara la tuberculose universelle qui m'a tant fait souffrir, et dont je devais mourir, si la Sainte Vierge, par un effet particulier de sa bonté, n'avait bien voulu m'en guérir. Les douleurs allaient sans cesse en augmentant. Le médecin constata que les tubercules s'étaient formés, non seulement dans la tête et les entrailles, mais encore dans les reins, l'estomac et les poumons. C'est surtout en 1878 que les crises sont devenues très-fréquentes, et si douloureuses qu'il fallait deux personnes pour me soutenir tant qu'elles duraient.

J'avais avec cela une fièvre très-grande. Pendant plus d'un an, la sueur transperçait les draps et les couvertures de mon lit, et jusqu'au matelas qu'on changeait deux fois par jour. Vinrent ensuite des vomissements fréquents, des crachements de sang et d'humeur toutes les nuits. Chaque deux ou trois jours, je rendais un tubercule ; ce qui m'occasion-

(1) Sœur Marie-Eugène, née Liégeois, est originaire de Douai (Nord).

nait les plus vives douleurs, et me mettait dans l'impossibilité de prendre aucune nourriture le jour suivant. Pendant toute la durée de ma maladie, je n'ai pu supporter au cun aliment gras; je n'ai pu me tenir levée. Tous les huit jours au plus, habituellement tous les quinze jours, on faisait mon lit; j'avais peine à rester dix minutes étendue sur un fauteuil. J'avais des crises extrêmes qui duraient des quinze jours, parfois des trois semaines, pendant lesquelles on me croyait à la mort. Dans le cours de ma maladie, j'ai reçu trois fois les derniers sacrements.

Depuis trois ans, je désirais, je demandais la grâce d'aller à Lourdes; mais elle m'avait toujours été refusée, parce qu'on pensait que je ne pourrais par supporter le voyage. Les crises croissaient toujours en fréquence et en intensité; et cependant je ne perdais pas l'espérance; et cette année, je commençai une neuvaine de mille *Ave Maria* par jour, en disant à la Sainte Vierge que ce serait la dernière pour obtenir la faveur de faire ce pèlerinage et y être guérie.

Le troisième jour de cette neuvaine, à ma grande et joyeuse surprise, notre Bonne Mère vient m'annoncer que M. le Supérieur consentait à me laisser partir. Alors je supplie Notre Seigneur et la Sainte Vierge de susciter un obstacle à mon départ si je ne devais pas guérir. Le dernier jour arrive; aucun obstacle ne s'est présenté (1); je fais mes préparatifs avec une confiance absolue.

Le lundi 16 août était le jour fixé pour le départ. Le trajet de notre maison à la gare fut déjà très-pénible, et me rendit encore plus malade. Des vomissement répétés me mirent

(1) Il s'en était cependant présenté un qu'elle ne soupçonnait pas, et dans l'éloignement duquel on peut voir un trait de Providence. Le chiffre des demandes de billets pour le pèlerinage dépassait déjà notablement celui des places disponibles, lorsque M. le comte de Gondrecourt vint nous annoncer *sept* pèlerins de Nancy, dont *trois* de la Maison-mère du Saint-Cœur de Marie. Ce ne fut qu'à sa haute considération et à force d'expédients, qu'on admit trois seulement de ces retardataires, Sœur Marie-Eugène et ses deux gardes-malades.

à bout de forces (1). Quand je me suis vue en wagon, étendue sur un matelas, en proie à d'atroces douleurs, je doutai un instant si j'arriverais au terme (2).

On partait à 10 heures du soir. La nuit fut très-mauvaise. J'eus des crachements et des vomissements de sang. A notre arrivée à Paris, toute ma famille m'attendait à la gare. Plus d'une larme coula à la vue du pitoyable état où dix années de maladie m'avaient réduite. Les employés du chemin de fer paraissaient très-impressionnés, et furent très-complaisants. Je fus conduite à Notre-Dame des Victoires avec les autres pèlerins, et j'eus le bonheur d'y communier. On avait eu la bonne idée de me communier avant la messe. A l'élévation je me trouvai mal, et on fut obligé de me porter au grand air. Tout le monde s'apitoyait sur mon sort, et disait : impossible qu'elle arrive à Lourdes !

Un peu revenue de cette crise, on m'amena chez ma sœur, et j'y restai couchée jusqu'à l'heure où l'on partit pour la gare d'Orléans. La foule y était énorme. Les employés (mis sur les dents par l'expédition des six trains extraordinaires partis avant le nôtre,) ne se montrèrent pas aussi complaisants que ceux de la gare de l'Est. Je pensai être étouffée ou tuée avant de pouvoir être mise en wagon. Je fus bousculée, et même renversée avec mon matelas. On ne savait où me placer. On me repoussait de tous les compar-

(1) Elle demeura assez longtemps sur le quai de la gare pendant l'organisation du train ; et la plupart des pèlerins purent l'y voir couchée sur un matelas, malgré la précaution qu'on prenait de les tenir à distance; car il suffisait de la proximité de deux ou trois personnes pour l'incommoder. Elle faisait vraiment pitié ; et nous nous demandions avec effroi ce qu'elle deviendrait en chemin.

(2) Elle était accompagnée de deux religieuses de la même congrégation : Sœur Suzanne, son infirmière, et Sœur Arsène, qui faisait le pèlerinage pour son propre compte, en vue de demander à la Sainte Vierge des grâces relatives à sa propre santé; et enfin d'une troisième personne, ancienne pensionnaire de la maison, qui ne manquait pas de lui faire visite sur son lit de douleur, chaque fois que les circonstances l'amenaient à Nancy. Cette personne habite Saint-Dié depuis sa sortie du pensionnat du Saint-Cœur de Marie.

timents en disant : elle est trop malade ; on craignait sans doute de me voir mourir. (1).

Enfin, me voici casée avec mes trois compagnes, et nous sommes restées seules pendant tout le trajet.

Arrivée à Issoudum, des ecclésiastiques me portent sur un brancard à travers toute la ville, de la gare à la basilique, et me déposent sur un matelas aux pieds de Notre-Dame du Sacré-Cœur. Là, j'ai le bonheur de communier de nouveau ; mais aussitôt après, on est obligé de me porter chez les Sœurs de la Charité, où j'éprouve une très-forte crise. Je ne sais trop ce qui eut lieu ; les douleurs furent si violentes que je ne savais plus où j'en étais. On me donna une chambre séparée ; à peine y étais-je installée, qu'une crise nouvelle survint, dans laquelle, après bien des convulsions, je vomis un tubercule, avec force crachements de sang (2). Toute la journée se passa dans un affaissement extrême, et je ne pris aucune nourriture.

Le lendemain, je ne pus retourner à la basilique, et je reçus la sainte communion sur mon lit avant de partir.

(1) Il y avait encore une autre raison ; c'est que par suite de la maladie son corps exhalait une odeur de putréfaction très-sensible. On ne pouvait donc la loger que dans un compartiment où elle serait seule avec ses charitables compagnes. Un autre de nos malades se trouvait dans le même cas ; mais celui-là ne revint pas guéri.

(2) En ce moment, M. le Directeur du pèlerinage entra dans sa chambre. — « Croiriez-vous, lui dit une des Sœurs de la maison, ce qu'elle vient de nous assurer ? C'est qu'elle sera guérie à Lourdes une des premières, parce qu'elle est une des plus malades ? » — « C'est vrai, ma Sœur ? » — Elle fit deux signes de tête affirmatifs en souriant.

Mais pendant que Sœur Marie-Eugène s'en allait si péniblement quérir sa guérison à la piscine de Lourdes, une autre de ses consœurs de la maison de Nancy, atteinte de deux infirmités des plus graves qui avaient résisté à tous les traitements et l'obligeaient depuis longtemps à garder la chambre, s'unissait avec toute la communauté, d'esprit et de cœur, à notre pèlerinage, en faisant une neuvaine pour elle aussi bien que pour la pèlerine, et obtint sa guérison la première. Dans la nuit, elle eut un songe où elle se voyait plonger dans la piscine à deux reprises, par saint Joseph d'abord, ensuite par la Sainte Vierge. A son réveil elle était guérie ! Le fait est aussi incontestable qu'admirable ; mais nous n'avons pas à y insister plus particulièrement.

Quand on me reporta à la gare, les souffrances redoublèrent. Je croyais arriver à Lourdes sans changer de train ; malheureusement à Limoges, on remarqua qu'un essieu de notre wagon était sur le point de se rompre, et il fallut déloger.

Les employés de cette gare furent d'une bonté, d'une délicatesse exquise. J'étais au plus mal, et tout le monde disait que j'avais les sueurs de la mort ; des ecclésiastiques voulaient me donner la dernière absolution. Remontée en wagon, je ne me trouvai pas mieux. Combien de fois notre chère Sœur Suzanne, qui était chargée de me soigner, me tâta le pouls afin de s'assurer que je n'avais pas rendu le dernier soupir ! (1)

Enfin nous arrivons à Lourdes (2). On me transporte directement à la Grotte ; et lorsque je me vois là, en ce lieu béni où la Sainte Vierge s'est montrée tant de fois à Bernadette, un profond saisissement s'empare de moi. Je renouvelai le vœu d'aller quêter pendant trente-trois mois, en l'honneur des trente-trois années que Notre-Seigneur Jésus-Christ a passées sur la terre, pour faire bâtir une chapelle à notre

(1) Remise en wagon, elle resta une demi-heure sans donner signe de vie. Lorsqu'elle revint à elle, de grosses larmes se mirent à couler le long de ses joues, puis elle retomba dans une profonde prostration jusqu'à l'aurore du vendredi. Ses compagnes avaient presque perdu tout espoir. Le bruit de sa mort avait circulé avec une certaine persistance, en répandant la consternation parmi les pèlerins.

Un peu avant d'arriver à Lourdes, elle essaya de dire : « Si nous n'allions pas à Lourdes, je croirais que je vais mourir, tant je souffre. Qu'il me tarde d'arriver ! Je suis sûre que je serai guérie ! Que cela me paraîtra drôle d'être guérie !.. Au retour, je soignerai les malades en actions de grâces ! »

Tant de patience et de foi reçurent bientôt leur récompense.

(2) Pendant l'opération du débarquement, un prêtre vosgien qui s'occupait beaucoup des malades, recommanda de serrer soigneusement les objets qui avaient servi à leur installation dans le train, et ajouta : « Car nous en aurons encore besoin pour nous en retourner. » Il se trouvait en face et un peu à côté de Sœur Eugène. Celle-ci pencha la tête vers lui et surmonta son extrême faiblesse pour protester et répondit : « Ce ne sera toujours pas pour moi. »

Maison-Mère de Nancy, qui en a si besoin, mais de laisser le produit de la quête des trente-trois premiers jours à la basilique du Vœu national. Je promis aussi de m'employer au soin de nos malades dans les intervalles de ces quêtes; le tout avec la plus entière soumission à la volonté de mes supérieurs. J'y ajoutai la promesse de travailler à devenir coûte que coûte une bonne religieuse du Saint-Cœur de Marie. Comme plusieurs personnes s'étaient engagées à se convertir si j'obtenais ma guérison, je les recommandai de tout mon cœur à la Sainte Vierge, en lui assurant que je ferais tout mon possible pour contribuer à un résultat si désirable. Je n'oubliai personne, ni aucun des intérêts de notre chère Congrégation; j'eus un souvenir tout particulier pour ceux qui sont chargés du salut de mon âme.

Une première messe fut dite, après laquelle on distribua la sainte communion aux malades. Quand j'eus communié, il me sembla entendre une voix intérieure me presser d'aller immédiatement à la piscine. Bientôt en effet (vers 8 h. ½) on m'y transporta; j'avais une conviction intime que j'allais être guérie. Je fus plongée dans l'eau, et aussitôt j'éprouvai une souffrance atroce, mais de courte durée; il me semblait qu'on déchirait tout mon corps en lambeaux. Au bout de quelques secondes, je me sentis animée d'une vigueur soudaine, et je dis aux personnes qui me soutenaient: ne me touchez plus! Puis je me jetai à genoux au milieu de la piscine, je fis une prière à la Sainte Vierge (1), et je me plongeai seule toute entière, y compris la tête, dans l'eau miraculeuse; je le fis trois fois en l'honneur de la Sainte Trinité. Quand ma tête eut été dans l'eau, il me sembla qu'on m'ôtait une calotte de fer. Mes douleurs avaient disparu en un

(1) Pendant qu'on la déshabillait, elle tomba faible; mais l'impression de l'eau lui rendit le sentiment. En se sentant guérie, elle se jeta à genoux dans la piscine, étendit les bras en croix, et dit: « Merci, ma bonne Mère! »

instant; et je n'en ai plus seulement ressenti l'ombre dans aucune partie de mon corps (1). Je me rhabillai toute seule, et je sortis de mon pied pour me rendre à la Grotte (2).

Etant entrée dans l'enceinte de la Grotte, je me mis en prière à genoux et les bras en croix (3). Vers dix heures, quand on reporta le Saint-Sacrement à la basilique par le sentier des lacets, on m'invita à le suivre; ce que je fis, et ce qui n'était pas peu de chose, eu égard à l'état où je me trouvais une heure ou deux auparavant.

Au sortir de la basilique, après la messe du pèlerinage lorrain, je fus de nouveau assaillie par la foule; mais une bonne Dame, pour me débarrasser, me fit monter dans une voiture, et me conduisit chez les Sœurs de l'Immaculée-Conception, où je fus reçue à bras ouverts.

Après avoir pris quelque chose, je me suis hâtée de retourner, à pied, bien entendu, à la Grotte, qui était devenue mon séjour de prédilection, et où je suis restée toute la journée à prier et à remercier la Sainte Vierge.

Le lendemain à mon réveil, je m'aperçus que nos Sœurs avaient passé la nuit à la Grotte; je me levai pour aller les rejoindre, vers quatre ou cinq heures du matin, seule et à

(1) Une tumeur extérieure et fort considérable, qu'elle avait au côté droit, s'était fondue instantanément sans laisser aucune trace.

(2) Il était neuf heures du matin. Nous la rencontrâmes en face de la piscine d'où elle sortait calme et radieuse. Elle s'avançait lentement, avec une certaine difficulté, à travers la foule, entre Sœur Suzanne et Sœur Arsène, qui la protégeaient contre les efforts indiscrets de tout ce monde, avide de la voir et de la toucher. Nous ne la reconnaissions pas. La Sœur Arsène nous dit : « La voilà ! — Qui donc ? » — « Eh ! Sœur Marie-Eugène ! » — Nous ne pouvions en croire nos yeux.

(3) En sortant de la piscine, elle avait senti se réveiller en elle un appétit violent, et témoigné le vif désir de prendre de la nourriture sans aucun retard. Après avoir prié un instant à la Grotte, elle s'interrompit pour s'écrier comme une enfant : « J'ai faim ! » On se hâta d'aller lui chercher quelque chose à manger.

A midi, elle dîna chez les Sœurs de l'Immaculée Conception; et elle, qui depuis dix ans n'avait pu supporter le moindre aliment gras, fit un repas très-copieux de viande, de pain et de vin, et ne s'en trouva nullement incommodée. Depuis lors, son appétit s'est toujours maintenu excellent.

pied, comme si je n'avais jamais été malade. Je pus communier en arrivant et je passai là le reste ma journée (1). Le troisième jour, qui était le dimanche, j'allai entendre une grand'messe à la basilique, puis je revins à la Grotte, et j'y restai jusqu'à neuf heures du soir. Je pensais prendre part à la procession aux flambeaux ; mais elle fut empêchée par un orage, et je retournai à mon gîte vers dix heures.

Le lendemain lundi, il fallut dire adieu à la grotte bénie. Quelle peine j'eus à m'en arracher ! Il me semblait que je devais y rester toujours. Je fis mon sacrifice en actions de grâces, et je pris le chemin de la gare. On ne me fuyait plus ; chacun aurait voulu m'avoir dans son compartiment. Aux gares où il y avait des arrêts plus prolongés, je me faisais un devoir bien doux d'aller dire un mot de consolation aux pauvres malades qui n'avaient pas eu le même bonheur que moi. Je suis revenue sans beaucoup de fatigue ; j'étais une des plus vaillantes de mon compartiment.

A la gare de Nancy, je fus reçue par notre Bonne Mère Générale avec une tendresse et une joie vraiment touchantes. Je n'oublierai jamais non plus la réception qui m'a été faite par nos Sœurs. Quoiqu'elles fussent en retraite, elles sont venues processionnellement me prendre à la porte d'entrée, et me conduire à la chapelle, en chantant un *Magnificat* solennel, comme expression de l'affection la plus religieuse et de la reconnaissance la plus vive dont tous les cœurs étaient remplis envers notre Mère du ciel, qui venait de nous manifester avec tant d'éclat sa merveilleuse bonté.

(1) Le lendemain, elle revint trouver la Sainte Vierge comme un enfant gâté va retrouver une mère un peu trop facile. « Elle attribuait, « nous écrit la pieuse amie qui ne l'a pas quittée pendant tout le pèle- « rinage, elle attribuait la grande faiblesse de ses jambes à la maigreur « extrême qui avait fait disparaître complètement la chair des mollets « et n'avait plus laissé absolument que la peau sur les os. Elle de- « manda de rentrer dans la piscine pour que la Sainte Vierge rendît « encore à ses jambes chancelantes les chairs et les forces naturelles « qui leur manquaient. Et elle sortit de l'eau encore pleinement « exaucée ! »

Depuis le 20 août, que je me suis plongée dans la piscine de Lourdes [1], je n'ai plus ressenti aucune de mes douleurs passées. Je suis en tout le train de la communauté. Mon bonheur dépasse toute expression. Je ne crains qu'une chose, c'est de n'être pas assez reconnaissante envers ma céleste Bienfaitrice.

SŒUR MARIE-EUGÈNE.

On lira avec plaisir quelques fragments de plusieurs lettres écrites au sujet de cette guérison admirable, et qu'on a bien voulu nous communiquer. Voici d'abord ce que la Sœur Arsène écrivait de Lourdes à la Révérende Mère de Nancy, le samedi, lendemain de la guérison.

« Notre bonne Sœur Eugène a été portée à la Grotte en arrivant à Lourdes (hier vendredi,) vers 5 heures du matin. Toujours sur son matelas, elle a eu le bonheur de communier. Nous avons communié en même temps, mais à la grille de la Grotte, au travers de laquelle on passe la sainte Hostie; puis elle demanda d'être portée à la piscine; ce que nous fîmes avec beaucoup de peine, car la moindre secousse la faisait beaucoup souffrir. Nous étions quatre pour la déshabiller. Si la foi et l'excès de sa confiance ne nous avaient guidées, nous aurions cru la faire mourir à plaisir, tant elle était malade. Ses cris et ses gestes faisaient presque peur; et pour une minute, il semblait qu'elle allait y renoncer. Mais nous l'encourageâmes, et sa foi se mettant au-dessus de ses souffrances, elle fit trois plongeons, après lesquels elle nous dit : Oh ! je suis beaucoup mieux. Après avoir trempé sa tête, elle crut qu'on lui ôtait une calotte, a-t-elle dit. Elle sortit seule. Nous voulons éprouver ses forces; elle s'habille de son mieux et à la hâte, car le temps presse, vu que 911 malades implorent en ce moment leur guérison ; et dans le nombre, quels malades !

« Quand nous sommes sorties de la cabine, tout le monde

(1) Elle écrivait ces lignes le 25 octobre dernier, deux mois après son retour. La semaine précédente, elle était venue à Saint-Dié, faire une visite de reconnaissance aux personnes qui l'ont aidée en diverses manières à accomplir un si heureux pèlerinage. Ses forces et son appétit ne laissaient rien à désirer. On ne croirait jamais, à la voir aujourd'hui, qu'elle n'a pas toujours joui de la santé la plus florissante.

s'est précipité au-devant d'elle. On priait, on chantait déjà, et l'ardeur fut redoublée ; je suppliais chacune des personnes qui l'entouraient de ne point la soutenir et de la laisser seule se diriger du côté de la Grotte ; car il faut avouer que si le mal avait disparu, comme elle le croyait, les jambes n'étaient point d'aplomb. Elle eut le privilège réservé aux miraculés d'entrer dans la Grotte, où se célébrait le saint Sacrifice, et par une faveur que je suis loin de mériter, je l'y ai suivie, et nous y sommes restées près de deux heures. Pendant ce temps, les supplications générales redoublaient de ferveur : point de respect humain. Aux demandes des Pères qui se succèdent dans la petite chaire placée près de la Grotte, chacun se tient à genoux, les bras en croix ; et dans cette attitude, on prie, on pleure, on chante, on fait violence enfin à la Sainte Vierge, en regardant la belle statue qui, elle-même semblait intercéder avec une expression que l'on ne peut rendre. Sœur Eugène s'est couchée dans l'après-dîner ; elle se trouvait un peu fatiguée ; elle avait du reste tenu ses bras en croix pendant plusieurs dizaines de chapelet, et cela à genoux sur la pierre. Toutefois, je n'étais point d'avis de télégraphier encore ; ce n'est qu'à ses instances que j'ai cédé ; j'aimais mieux éprouver plus longtemps un changement aussi subit auquel je m'attendais du reste, mais qui ne me semblait pas encore assez positif pour qu'on s'en réjouît entièrement. Les jambes n'étaient encore guère solides. Ce pendant, elle a pu (ce qui est à considérer,) faire le chemin des lacets sans le secours d'un bras étranger. Au sortir de la Grotte, à la suite du Saint-Sacrement, elle m'a demandé de l'accompagner. Je m'y suis refusée, l'encourageant à réclamer de la Sainte Vierge seule ce secours qui lui était nécessaire. Si j'hésitais à vous faire part de la guérison, ce n'était point, ma bonne Mère, que je doutasse tant soit peu de la bonté et de la puissance de la Sainte Vierge, loin de là ; mais il me semblait que même en cette circontance qui sort de l'ordre des choses naturelles, la prudence et l'examen n'étaient point de trop. Aujourd'hui, samedi, elle a voulu se lever de grand matin pour communier le plus tôt possible parce qu'elle avait faim. Après avoir bu et mangé comme nous à table, elle craignait de marcher ; on aurait dit tout d'abord un enfant qui s'essaie. Elle est retournée ce matin à la piscine, et les jambes se trouvent beaucoup fortifiées. La matinée a été fatiguante, chacun voulant la féliciter et lui demander des détails.

« La pauvre jeune fille (Clémence Bongard), qui se mourait en arrivant à Issoudun et qui couchait près de nous chez les sœurs de la Charité, a été guérie radicalement hier. Quand on l'a conduite à la piscine, les Sœurs se demandaient s'il n'y avait pas conscience de l'y faire entrer, tant elle se trouvait mal. En y descendant, elle eut encore une hémorrhagie et semblait expirer. Outre une tumeur intérieure, son dos n'était qu'une plaie qui s'est cicatrisée instantanément dans l'eau, si bien qu'on dit qu'elle *a pris une nouvelle peau*. Elle va on ne peut mieux. N'ayant pu la joindre de la journée d'hier, il m'a été impossible de ne point l'arrêter ce matin quand je l'ai aperçue revenant de la Sainte Table... »

La lettre suivante a été adressée au R. P. Félix, par M. A. de B., du Château de Batenq (Lot), en date du 24 août :

« Mon Révérend Père,

« J'arrive de Lourdes, où j'ai été le témoin d'une guérison miraculeuse qui intéressera beaucoup les personnes pieuses de votre pays. Etant du petit nombre de ceux qui ont vu les effets de cette manifestation divine dans toute son étendue, je ne résiste point au plaisir de vous la décrire, espérant que ce récit vous sera agréable. Dans la matinée du 20, je me trouvais au milieu de la foule qui se pressait auprès de la porte de la piscine des femmes. Deux hommes passèrent devant moi, portant sur un matelas, une religieuse mourante (sœur Marie-Eugène du Saint-Cœur de Nancy.) Je pris la place du second, et tenant le matelas du côté des pieds, je pus considérer le visage de la mourante; il était pâle à l'extrême, et ses lèvres, complétement décolorées, remuaient seules pour adresser une prière à la Vierge Marie. Une fois remise entre les mains des personnes préposées au service intérieur, je m'appuyai au côté droit de la porte, je me laissai aller à considérer la foule agenouillée priant à haute voix, les bras en croix. Mon sentiment d'artiste me fit porter mes regards sur une religieuse du même ordre qui avait pris la pose d'une extatique; tout à coup, je vis son corps se pencher en arrière; il y eut comme une impression de terreur qui se perdait dans un sourire et un torrent de larmes. La foule s'était levée et se précipitait vers moi. Je me retournai: Sœur Marie-Eugène était debout, dans l'attitude de la prière; nous l'entourâmes pour la pré-

server des secousses de ceux qui se précipitaient, et sans être soutenue, elle marcha seule jusqu'à la grotte au milieu du cercle que nous faisions autour d'elle. Je n'ai pu la revoir que dans la soirée du 22. Sa physionomie avait repris son expression; elle causait avec entrain aux personnes qui s'approchaient pour la féliciter. Je lui présentai ma femme (Madame de B., Valérie de la R.) et ma petite fille. Elle leur donna des images et y apposa sa signature ; tous ses mouvements s'exécutaient sans la moindre gêne et avec cette aisance qui dénote une bonne santé.

« Nous avons rencontré le train du pèlerinage pendant notre voyage de retour ; la santé de Sœur Marie-Eugène était parfaite, on l'avait vue à la station précédente parcourir la longueur du train pour s'informer de l'état des malades qui n'ont pas obtenu la même faveur qu'elle. Tel est le résumé de ce fait que j'ai vu dans tous les détails de son accomplissement, et dont je garantis la plus scrupuleuse exactitude. Je vous serais infiniment reconnaissant, mon Révérend Père, si vous vouliez bien me rappeler au souvenir de la Miraculée et lui redire de ne pas m'oublier dans ses prières. »

M. le Comte de F., écrivait de Paris, le 6 septembre, à la miraculée elle-même:

« Très-chère et vénérée Sœur,

« Permettez-moi de me joindre à ma fille pour vous dire combien l'éclatant miracle dont vous avez été l'objet a laissé dans nos cœurs de reconnaissance envers Marie. Oh! oui, ma Sœur, la sainte Mère n'eût-elle rien fait pour moi, eût-elle été sourde à l'ardente prière de mes filles, de toute ma famille, et au souvenir que vous avez bien voulu m'accorder, nous ne lui en serions pas moins reconnaissants de ce qu'elle a fait, et pour vous et pour tous. Ces manifestations si visibles, si palpables de la puissance de la Mère de Dieu font du bien au cœur. E les montrent que, quelque mauvais que soit le monde, Dieu ne s'est pas encore retiré de nous. Sa Mère veille toujours sur cette France qui l'oublie tant, qui se raille de sa puissance, tourne en ridicule sa bonté même. Ah! chère Sœur, que vous êtes heureuse de vivre près de Marie, loin de ce monde où l'on blasphème toujours... Bien que ma faiblesse ne m'ait pas permis de prendre autant de part que je l'aurais voulu à l'ardente supplication

de nos compagnons de pèlerinage, j'ai été bien touché, bien pénétré de tout ce que j'ai vu. Il y a encore des justes dans notre patrie; elle ne périra pas. Votre guérison, chère Sœur, a sans doute augmenté le nombre de ces justes dans la ville que vous habitez. Comment ne pas se convertir quand on vous a vue comme vous étiez avant d'entrer dans la piscine et que l'on vous a vue après le miracle? Vous n'apprendrez pas sans plaisir, je n'en doute pas, que cette grande faveur de Marie a fait aussi beaucoup de bien à X...

« Pendant l'arrêt de notre train dans cette ville, je me promenais sur le quai, fier de mes forces renaissantes. Un homme paraissant du meilleur monde m'accoste, et me demande si nous avions eu beaucoup de miracles. Je m'empresse de lui parler de plusieurs guérisons que j'ai vues. Il m'écoute avec distraction. Je prononce votre nom. « Sœur Marie-Eugène, « s'écrie-t-il, une petite Sœur de Nancy? — Oui Monsieur. — « Est-elle guérie? Oui et complétement — Ah! que j'en suis « content, voilà enfin un miracle que nous pouvons constater. « Je suis délégué par toute une société pour m'assurer de « la guérison. Est-elle dans ce train-ci? Hélas! non Mon- « sieur, elle est retournée par Paray-le-Monial. — Oh! quel « contre temps. Enfin nous aurons les procès-verbaux.

« Vous voyez, chère Sœur, la Sainte Vierge s'est servie de vos douleurs et de votre guérison pour faire beaucoup de bien, je l'espère... »

Mlle Libaire Philippe, du Ménil (Le Thillot).

Ce récit a été fait par Mlle Philippe, sur la demande de M. Noël, Directeur du pèlerinage, à qui elle l'a adressé. Nous n'avons rien à y ajouter.

« Monsieur l'abbé Noël,

« Je me fais un bonheur de vous écrire le récit de ma maladie, de mon voyage à Lourdes et de ma guérison.

« Ma maladie date de plus de six ans. J'avais alors 20 ans, et je n'avais jamais souffert; le travail ne m'avait jamais causé de fatigue; mais il fallut y renoncer. Ce fut une épou-

vante qui me valut cette maladie. Depuis le mois de juillet 1874 jusqu'à l'année suivante je restai languissante, ayant surtout à souffrir beaucoup de battements de cœur, sans consulter aucun médecin.

« Un jour du mois de mai que je travaillais dans les champs avec ma plus jeune sœur Scholastique, sans avoir souffert et sans m'y attendre aucunement, je tombai évanouie, et on fut obligé de me rapporter à la maison. J'avais une attaque nerveuse, et j'eus à endurer des douleurs horribles. Ce fut la première de ces crises qui m'ont tant fait souffrir pendant les six années que j'ai été malade. Ce jour-là elles se répétèrent trois fois; et depuis, elles ne m'ont pas laissée en repos plus de quinze jours.

« Alors je consultai M. D., médecin en renom de Saint-Amarin (Alsace). Il constata chez moi un appauvrissement de sang complet, avec un tempérament excessivement nerveux. Il me traita en conséquence; je suivis ses prescriptions pendant une année entière. Comme j'éprouvais un certain mieux, et que d'ailleurs une distance considérable me séparait de mon médecin et ne me permettait de traiter avec lui que par correspondance, je restai quelque temps sans prendre de remèdes.

« En 1877, j'eus de nouveau recours à la médecine, et ce fut un docteur-médecin du Thillot que je consultai, et que j'ai toujours consulté depuis. Dans le courant de février de cette année-là, j'eus la main gauche paralysée. Elle résista à toutes les frictions qui furent employées. Les ongles s'enfonçaient tellement dans les chairs que je fus obligée d'y tenir constamment des bouchons de liége. Enfin elle revint à son état ordinaire au mois d'avril suivant, après avoir été électrisée plusieurs fois.

« Pendant l'hiver qui suivit, ce fut le côté gauche que j'eus entièrement paralysé; et je restai plusieurs mois dans mon lit sans pouvoir me remuer autrement que par le secours d'autrui; en même temps je fus prise d'une extinc-

tion de voix qui résista à tous les remèdes, même à l'électricité.

« Voyant cela, je me tournai vers Notre-Dame de Lourdes, et je lui fis une neuvaine, pendant laquelle je prenais de l'eau de la source miraculeuse. Quand elle fut terminée, la voix me revint ; mais je subissais du même coup un traitement, le docteur s'en attribua le succès. Pour moi, je l'attribuai à la Sainte Vierge et je lui vouai toute ma reconnaissance.

« Depuis le mois de novembre 1877 jusqu'au printemps de l'année suivante, il me vint deux glandes cancéreuses au-dessous de la gorge, sans que je m'en aperçusse ; ce fut le médecin qui les remarqua et m'en avertit, et m'en fit aussitôt l'opération.

« Au mois de juillet, où se fait le pèlerinage au tombeau du B. Pierre Fourier, à Mattaincourt, j'y allai, et j'en revins, non pas guérie, mais bien soulagée. Depuis ce moment j'eus l'idée d'aller à Lourdes l'année suivante.

« L'année suivante arrivée, je ne pus réaliser mon désir, n'ayant personne pour m'accompagner ; mais j'allai à Notre-Dame des Ermites, en Suisse. J'avais confiance que j'en reviendrais guérie ; il me semblait que la Sainte Vierge devrait me guérir là aussi bien qu'à Lourdes où je ne pouvais aller; mais cela n'était pas dans les desseins de cette bonne Mère. Au lieu de revenir guérie, c'est surtout à partir de là que la vie a paru se retirer de moi peu à peu.

« Depuis la première opération de mes cancers, cette partie de mon corps n'a plus été qu'une vaste plaie ; car ils reparurent plus compliqués dans le flanc gauche un peu au-dessous du cœur. Et par suite des opérations qu'ils nécessitaient presque tous les huit jours, j'avais des vomissements de sang qui m'épuisaient.

« Dans ces moments j'eus une nouvelle extinction de voix, qui résista cette fois à l'électricité. C'était fini; je le sentais bien; je ne pouvais plus vivre longtemps ; et je

demandai seulement à Marie de me conserver encore assez de force pour aller jusqu'à Lourdes et y mourir (1).

« Quelques semaines avant le départ du pèlerinage, étant alitée et dans l'impossibilité d'aller moi-même consulter mon médecin, ma sœur Scholastique y fut pour moi. Il lui dit, mais avec défense de me le répéter : « Libaire va nous quitter ; je ne veux plus lui donner de remèdes ; c'est inutile. Dans peu de temps elle peut mourir sans qu'elle s'en doute et sans que vous vous en aperceviez vous-mêmes. »

« La veille de l'Assomption je me levai et je me confessai. Le lendemain, je communiai à la première messe, et je croyais pouvoir encore assister à la messe de paroisse ; mais une crise me survint et je demeurai clouée sur mon lit le reste de la journée.

« Le lundi, qui était le jour du départ, j'assistai à la messe, je communiai de nouveau ; mais je me sentais si brisée par la douleur que je ne pouvais plus me tenir debout. J'avais la pâleur d'un cadavre. En partant je dis adieu à ma famille et à mes amis, bien persuadée que je ne reviendrais pas ; et c'était mon vœu le plus cher ; je le demandais avec ardeur à la Sainte Vierge.

« Le voyage, en allant, fut bien pénible pour moi. A Issoudun j'eus encore une crise ; ce fut la dernière. Arrivée à Lourdes le vendredi matin, je priai de tout mon cœur la Sainte Vierge de m'obtenir la grâce d'une bonne mort ; je n'avais plus d'idée de demander ma guérison. Je passai la première nuit devant la Grotte.

« Le samedi, nouvelle journée de prières, et toujours les mêmes. Le soir arrivé, je demandai à M. le Curé (2) la permission de passer cette seconde nuit comme la première en veille aux pieds de Marie. Il me répondit que ce serait tenter

(1) M. le vicaire du Ménil écrivait à M. Noël quelque temps avant le départ : Libaire Philippe se trouve à peu près dans le même état que Marie Lefebvre de Mandray ; et elle en a la confiance. J'espère un miracle en sa faveur.

(2) M. le Curé du Ménil était du pèlerinage.

le bon Dieu; que malgré toute ma bonne volonté, mes forces y succomberaient. Toutefois, vaincu par le désir extrême que j'en avais, il me laissa libre de le faire.

« Deux de mes compagnes voulurent alors rester avec moi; et toutes les trois ensemble nous passâmes la nuit à prier devant la Grotte.

« Il était vers 11 heures du soir. Je m'agenouillai au milieu de la foule; mais mes compagnes me firent observer que je serais pressée, accablée par tout ce monde, et m'invitèrent à aller me placer un peu à l'écart. Tout à coup je sens mes nerfs se tendre horriblement; il me semble que c'est ma crise qui va encore me prendre. Mais je souffre tellement dans ce moment rapide que je me crois enfin exaucée de la Sainte Vierge et que je vais expirer. Je tombe en me cramponant à la jambe de mon plus proche voisin; et puis, sans savoir ce que je fais, ni ce que je dis, moi qui avais la voix complètement éteinte, je m'écrie à pleins poumons: Je me sens guérie! Je suis guérie!... Puis j'entonne le *Magnificat,* et la foule me répond; je le chante sans fatigue jusqu'à la fin.

« La plaie de mes cancers avait disparu. La peau était redevenue lisse; quelques petites taches rougeâtres indiquaient la place qu'ils avaient ravagée. Le lendemain je porte la bannière sans fatigue pendant une heure à la procession. Je ne me sens plus aucun mal; je suis guérie, parfaitement guérie.

« Le voyage, qui en allant avait été si triste pour moi, fut au retour un chant continuel d'actions de grâces. Depuis trois semaines (1) que je suis revenue, je n'ai ressenti aucun malaise; mon appétit est redevenu ce qu'il était au temps de ma meilleure santé; les aliments que je ne pouvais supporter auparavant ne me font plus aucun mal. Ma guérison est parfaite.

(1) La guérison s'est maintenue jusqu'à ce jour, malgré les mauvais présages des ennemis du surnaturel.

« Grâces à Marie! La santé qu'elle m'a rendue lui sera consacrée tous les jours de ma vie. Cet hommage lui est dû à tous les titres. C'est pour lui être agréable et lui offrir un faible tribut de reconnaissance, qu'à votre demande j'ai fait cette relation. Que son nom soit béni à jamais!

« LIBAIRE PHILIPPE. »

GUÉRISONS D'UN ORDRE INFÉRIEUR

Il y a beaucoup de guérisons d'en haut qui ne sont pas complètes ni soudaines. Dieu exauce les prières qui lui sont faites dans l'exacte mesure où cela est utile à sa gloire et au salut des âmes; et cette mesure varie à l'infini. Car s'il est un ordre de choses où Dieu se soit réservé la plus entière liberté, c'est dans la distribution de ses faveurs tout-à-fait gratuites. Les exemples en seraient innombrables.

Madame GÉRARD, d'Elize (Marne), a été des nôtres jusqu'à Paris. « Sa maladie, nous écrit M. le Curé de Granges-aux-Bois, a commencé, il y a 12 ans, par la moëlle épinière; une paralysie s'en est suivie, l'a privée de la vue, de la parole, puis s'est étendue sur tous les membres; on ne pouvait la toucher sans lui occasionner de vives douleurs. Elle était arrivée à un tel état de faiblesse qu'il était impossible que la nature — humainement parlant — reprît le dessus. Elle s'éteignait chaque jour. »

Mme Gérard dut être confiée à une garde-malade spéciale, qui fut sa fille. Elle recouvra la vue, l'ouïe et le mouvement, et fut une des premières guéries.

M. le Curé de Granges-aux-Bois annonçait ainsi sa guérison au *Pèlerin* (30 août 1880): « Nous venions de la voir clouée sur un lit de douleur, sans savoir comment s'y tenir; elle ne parlait pas, à présent elle parle; elle ne voyait pas, elle voit; elle ne pouvait se mouvoir, elle se meut. La voici chez son fils, accueillant elle-même les visiteurs, et se plaisant à leur raconter, d'une manière bien émue les merveilles

dont elle vient d'être témoin. La voici à l'église, assistant à la sainte messe ; et, après 13 jours de grandes fatigues, présidant le dîner qui réunissait à la même table ses parents et ses amis venus pour célébrer le joyeux événement que nous pouvons à juste titre appeler une résurrection. »

Dans la lettre qu'il nous adresse (7 décembre) M. le curé ajoute : « Ici on ne doute nullement du surnaturel de la guérison de Mme Gérard. Le médecin a voulu en plaisanter, mais il n'a pas trouvé d'écho autour de lui. On s'est borné à lui répondre : « Puisque cette guérison était chose si fa-« cile, pourquoi ne l'avez-vous pas faite ? Vous êtes bien cou-« pable d'avoir laissé votre pauvre cliente souffrir si fort et si « longtemps. » J'ai vu plusieurs fois Mme Gérard depuis son voyage à Lourdes. La guérison se maintient. »

GABRIELLE P., née en 1865 à G. (Vosges), fut « atteinte dans son jeune âge d'une commotion de la colonne vertébrale qui amena une affection chronique de la moëlle épinière, » dit son certificat médical, « *affection inguérissable par les traitements connus* », ajoute le Docteur, auteur et signataire de ce certificat (15 juin 1880).

La mère de cette enfant écrivait aux Directeurs du pèlerinage le 16 juin 1880 : « J'ai presque dépensé mon patrimoine à soigner mon mari ainsi qu'une enfant estropiée qui m'est restée, et qui est incapable de pouvoir gagner sa vie, si la Sainte Vierge ne lui vient en aide. Je me vois donc pressée de faire le voyage de Lourdes, espérant tout de la bonté de Celle qu'on n'invoque jamais en vain. Aucun médecin ne peut guérir mon enfant ; mais notre bonne Mère le peut. N'est-elle pas l'espérance des désespérés? »

Le 30 août, on nous écrivait : « La jeune fille de G. que nous avons envoyée à Lourdes est revenue bien contente. Elle était obligée de tenir un corset de 9 livres sur ses reins, sans quoi elle ne pouvait pas faire un pas sans tomber : elle se pliait en deux. Elle a laissé son corset à la Grotte ; il avait coûté 300 francs. Une religieuse lui avait dit de le reprendre et de l'emporter. Elle n'en a plus voulu. Elle court maintenant sans ce gênant appareil. Gloire à Notre-Dame de Lourdes! »

Des nouvelles toutes récentes confirment la réalité et attestent la persévérance de cette guérison.

Madame Veuve T., née Marie L., de la paroisse de H. (Vosges) était, aux termes du certificat du Dr R., « atteinte d'une paraplégie partielle » (paralysie du bras gauche et de la jambe droite) depuis 18 ans. « Cette paralysie, nous écrit M. D., avait amené à sa suite une grande faiblesse qui nuisait considérablement à la santé générale. Cet état n'était pas sans souffrance, et pendant plusieurs années la patiente a dû garder habituellement le lit. Il fallait lui porter chez elle la sainte communion pour ses Pâques. Il y a 3 ou 4 ans, son état s'étant un peu amélioré, elle put, à l'aide de ses deux crosses ou d'une crosse et d'un bâton, aller quelquefois à la messe à l'église d'A. distante de 150 mètres environ. Depuis la mort de son mari, il y a 2 ans ½, elle était redevenue plus souffrante et plus infirme. Sa bonne main, affaiblie et tremblante, ne lui permettait plus guère que de broder bien lentement pendant quelques courts instants dans la journée, la fatigue la forçant souvent à interrompre son pauvre travail. Sans ses béquilles, elle ne pouvait plus faire un pas hors de sa chaise ; j'en ai été témoin différentes fois.

« Voilà ce qu'était Marie L. quand elle eut la joie de partir pour Lourdes. J'ai eu la satisfaction de la trouver hier, comme au retour, dans un état de santé sensiblement amélioré. Elle ne serait pas assez forte pour venir à pied à H. (2 kilom ½); mais, elle va et vient, *sans aucun secours*, dans la maison de son frère, où elle reste. Elle va ainsi facilement dans les autres maisons quelque peu distantes du hameau de V. Ce qui *lui reste,* c'est une faiblesse notablement diminuée. L'appétit lui est revenu et les souffrances ne se sont plus fait sentir.

« Voilà ce que ses parents et tous ses voisins ont constaté avec joie pour cette pauvre mère d'une nombreuse famille, qui, dans sa foi et sa juste reconnaissance, espère qu'une autre année elle reviendra tout-à-fait guérie, c'est-à-dire avec une pleine santé, si la même faveur pouvait encore lui être accordée. En attendant, elle édifie tous ceux qui la

voient, par sa ferveur à prier et à réciter son chapelet, comme jamais elle ne l'avait fait. Elle se trouve bien redevable envers la Vierge Immaculée de la santé relative qui lui a été accordée et nous continuerons avec elle de remercier sa céleste bienfaitrice et d'implorer encore sa puissante bonté. »

HONORINE G., âgée de 21 ans, de la paroisse de L., fut prise l'année dernière, vers le mois de septembre, d'un mal inflammatoire aux deux genoux, qui non-seulement résista aux traitements de plusieurs médecins, mais ne cessa d'empirer, au point que la malade fut dans l'impossibilité absolue de faire un seul pas, même dans sa chambre, sans le secours de deux crosses et sans le bras d'une personne. Elle se trouvait dans cet état depuis six mois, sans ombre d'amélioration, lorsqu'elle partit pour Lourdes.

Mise à la piscine, elle sentit la force revenir dans ses jambes, jeta ses crosses, et se rendit, seule et sans appui, dans l'intérieur de la Grotte. Il lui restait toutefois une faiblesse qui l'obligeà à se servir quelque temps d'un bâton pour rendre sa marche plus facile. Cette faiblesse a disparu graduellement. Honorine G. fait maintenant, à pied et sans bâton, depuis 2 mois, tous les dimanches, les 2 ou 3 kilomètres qui la séparent de l'église. Un peu de raideur seule est resté dans un genou, de manière à faire traîner la jambe. Si ce n'est pas une guérison parfaite et soudaine, c'est au moins une amélioration progressive très-notable.

LÉON L., de M. (Lorraine), ouvrier peintre, était atteint de paralysie presque complète des avant-bras, affection pour laquelle il avait été soigné depuis trois ans à l'hôpital B. S., et qui avait été rebelle à tout traitement (certificat médical). Les trois médecins qui le soignèrent déclarèrent tous son mal incurable. Animé d'une fois très-vive et d'une piété rare envers la Sainte Vierge, il but de l'eau de la Grotte et fit plusieurs neuvaines, qui ne le guérirent pas, mais lui inspirèrent une grande confiance ainsi que le désir de faire le pèlerinage.

Les deux premiers jours qu'il passa à Lourdes, il n'alla

pas mieux : au contraire ; il prit deux bains qui lui affaiblirent davantage encore les mains et les bras : il ne se découragea point. Il faisait la sainte communion tous les jours. « Le dimanche, écrit-il, lorsque j'eus reçu à la Grotte le Pain des forts, mon âme fut saisie d'une joie toute divine et au même instant, les douleurs que je ressentais chaque fois qu'il me fallait lever le bras cessèrent comme par enchantement. A partir de ce moment, le mieux continua. » Une force extraordinaire rentra progressivement dans ses bras et dans ses mains, jusques Paray. A son retour, il s'est remis a son travail professionnel ; il est allé peindre une église à la campagne, montant sur des échelles, maniant le pinceau, proclamant partout le bienfait dont il est redevable à Notre-Dame de Lourdes. Cependant, ses mains sont restées un peu contournées. « Sans doute, dit-il, par une permission spéciale de cette bonne Mère, qui veut que, l'année prochaine, j'aille la remercier et lui demander mon entière guérison. »

Léontine J., de B. (Meurthe), 13 ans, souffrait « d'une inflammation scrofuleuse des os de l'épaule gauche et de la hanche droite, » et cette affection s'était « de plus compliquée d'abcès chronique, de déformation et de rétraction de la jambe » comme des bras (certif. du d^{r}. R.) La pauvre petite malade ne pouvait marcher sans ses deux crosses.

Elle écrivait elle-même le 27 octobre : « Je suis contente de vous annoncer que la Sainte Vierge a eu pitié de moi. Elle ne m'a pas guérie entièrement. Mais, elle m'a un peu allongé le bras (ce qui fut vérifié et constaté). Je ne pouvais m'en servir que difficilement, et il me faisait beaucoup souffrir. Maintenant, je m'en sers facilement, et je n'ai pas encore souffert depuis que je suis revenue, et j'en remercierai la Sainte Vierge toute ma vie. J'espère retourner à Lourdes l'année prochaine. » Tous ces détails sont confirmés par une personne d'autorité, qui donne pour preuve de leur exactitude le fait que la malade ait pu les écrire de sa main.

M. le Curé de B., nous écrit à son tour, 29 septembre :

« Ma sœur m'est revenue en bien meilleure santé. Vous pouvez donc la compter aussi parmi les pèlerins qui ont trouvé à Lourdes et jusqu'ici gardé une *amélioration* **très-sensible**, pour ne pas dire une guérison complète. Hypertrophie archi-bien déclarée. »

JULIE O., de S. (Vosges), avait une tumeur aux reins, et la santé la plus délabrée. La tumeur a disparu; la santé est redevenue excellente. La malade s'est mise tout de suite au travail, dont elle peut supporter facilement toutes les fatigues.

Mme C., de D. (Vosges), souffrait depuis longtemps d'une tumeur cancéreuse qui lui rendait tout travail impossible; elle ne pouvait ni coudre ni se livrer à aucun exercice manuel. Depuis son retour de Lourdes, sa santé est parfaite; elle n'éprouve plus ni gêne ni douleur et a pu reprendre ses occupations ordinaires.

CATHERINE R., de M. (Vosges), 31 ans, « était atteinte d'une anémie profonde depuis plus de 3 ans, à la suite de couches. Pendant plus de deux ans elle a souffert beaucoup sans résultat. Un jour qu'elle était tombée dans son jardin, prise d'une défaillance subite, seule et sans secours, la pensée de Notre-Dame de Lourdes lui vint à l'esprit, elle promit un pèlerinage à la Grotte, et elle se releva aussitôt, sinon guérie, du moins avec un mieux notable et subit. Mais, dans l'intervalle, elle se ralentit un peu dans sa pieuse résolution, ce qui occasionna une rechute; et cette rechute la ramena à sa première promesse, qu'elle a accomplie cette année avec empressement et à sa grande satisfaction. A peu de chose près, elle se trouve radicalement guérie; elle travaille, et a un appétit excellent, elle qui pouvait à peine manger auparavant. » (Lettre de M. le curé de M.)

MLLE FANNY C., de Ch. (Lorraine), nous écrit: « Le 14 septembre 1879, j'étais tombée dans un tel état de défaillance que mes jambes me refusaient leur service. Je ne pouvais monter la moindre côte ni quelques escaliers, ou bien, quand j'arrivais en haut, il me fallait une heure et plus pour me remettre. J'avais la poitrine brisée et comme

si elle était continuellement serrée entre de grosses pierres. Je ne pouvais lire haut, pas chanter du tout; je m'abstenais même de parler ; car, dès que je faisais l'une ou l'autre de ces choses, ma gorge se serrait. Je ne pouvais ni manger ni dormir. Je partis pour M. afin d'avoir plus facile de me faire soigner. Ma digestion était très-difficile, surtout la nuit; je fus obligée, d'après l'ordre du médecin, de prendre jusque 2 ou 3 pilules d'éther dans une seule nuit pendant un certain temps. Je vis plusieurs médecins... Je revins à Ch. en avril 1880, et l'air de la campagne ne me fortifia pas plus; je ne pouvais rien faire du tout. Après que mon pèlerinage eut été décidé, une quinzaine de jours avant le départ, je remarquai que j'avais plus d'appétit, aussi bien que durant le voyage. Contre notre attente à tous, le voyage ne me fatigua pas beaucoup. A Lourdes, il se passa en moi quelque chose d'extraordinaire; non, jamais je ne pourrai rendre ce que j'ai éprouvé devant cette Grotte bénie, je m'y sentais attirée, je n'étais plus à moi; l'on ne pouvait m'en arracher, et sans ma tante, j'y aurais certainement passé les trois nuits. Je ne puis vous dire avec quelle ferveur j'y priais. Le vendredi, j'étais fatiguée, mais bien moins que chez nous. Le samedi, je ne l'étais presque pas et je pouvais facilement monter toutes les côtes. Le dimanche, je suis allée toute en haut de la montagne de Bétharram, sans éprouver la moindre fatigue. L'oppression de la poitrine avait disparu complètement. De plus, je chantais l'*Ave,* depuis la chapelle jusques Lourdes, sans passer un seul couplet, sans éprouver mon mal de gorge habituel... Je suis entrée deux fois dans la piscine, le dimanche et le lundi.

« Vous dire ce qu'il m'en coûta pour m'arracher de la Grotte, serait impossible. Je me retournais à chaque pas pour la voir plus longtemps. Je ne me lassais pas de baiser cette terre bénie.

« Oh ! quel bonheur d'avoir été à Lourdes ! Depuis mon retour, mon bonheur, ma joie s'augmentent chaque jour; mon esprit et mon cœur sont continuellement à la Grotte.

« Je dois vous dire cependant, pour ne manquer en rien à la vérité, que quoique j'aille *très-bien*, je ne puis manger

maigre sans éprouver de malaise, non plus que me tenir longtemps à genoux sans appui. »

Louise M., de N. (Meurthe) : maladie de la moëlle épinière, ankylose du coude droit par suite de carie des os, inflammation des intestins, douleurs très-vives dans le dos, marche très-pénible. Elle nous écrit :

« Le mieux que j'éprouve dans ma santé depuis mon retour de Lourdes se maintient. J'en remercie Dieu et la Sainte Vierge tous les jours ; car c'est une vie nouvelle pour moi, qui souffrais continuellement. »

« — J'ai fait venir Louise travailler chez moi, écrit à son tour Mme de B. Autrefois, ce n'était que son grand courage qui lui faisait tirer l'aiguille : elle avait la respiration d'une carpe qui sort de l'eau. Aujourd'hui, sa facilité égale sa promptitude sans que la moindre apparence de souffrance se manifeste. »

Notre-Dame de Lourdes étendait encore ses faveurs sur plusieurs personnes qui ne faisaient pas le pèlerinage, mais qui s'y unissaient d'esprit et de cœur, et pour lesquelles les pèlerins s'étaient chargés de prier à la grotte.

Nous avons cité en note Sœur Marthe du Saint Cœur de Marie. Voici un autre fait :

M. Louis B., d'Elvange (Lorraine), avait eu le 7 août deux côtes cassées d'un coup de pied de cheval. Il ne pouvait remuer en aucune manière et souffrait horriblement. Fièvre ardente, délire, étouffements allèrent croissant jusqu'au 14, sans que le médecin eût pu songer à remettre les côtes, à cause de l'enflure. Ce jour-là, il but avec grande foi quelques gouttes d'eau de Lourdes et s'en fit laver le côté. A l'instant ses douleurs cessèrent ; il dormit toute la nuit. Le lendemain, plus de souffrances, mais toujours impossibilité de bouger du lit, ni de s'aider en aucune manière. Le 16, sa belle-sœur qui partait pour Lourdes avec une de ses enfants infirmes, lui dit pour l'encourager : « Tu viendras au retour nous chercher à la gare de Faulquemont. » Une demi-heure après, il boit de nouveau un peu d'eau de Lourdes et s'en fait mettre encore sur le côté. A l'instant, il peut remuer tous ses membres, et demande ses vêtements pour

se lever. On croit à un nouvel accès de délire. Il sort dans les champs. Sa femme le fait suivre à distance par un de ses fils, craignant qu'il ne tombe en route. Il n'en est rien. Il rentre très-joyeux et se remet de suite aux rudes travaux de la campagne. Le 26, il se trouve à la gare de Faulquemont pour recevoir sa fille et sa belle-sœur à leur retour de Lourdes. Le médecin avait lui-même déclaré que la guérison ne pourrait pas arriver avant 6 semaines. M. B. n'a plus absolument rien ressenti de cette fracture ni de ses suites.

AMÉLIORATIONS

Aux guérisons partielles nous ajoutons quelques améliorations, afin de donner une idée plus complète des bienfaits de Marie envers ses pèlerins. Ne pourrait-on pas attribuer au changement d'air, au mouvement du voyage, quelques-unes de ces améliorations? Nous ne discutons pas cette question. Nous racontons simplement les faits, d'après ceux qui doivent le mieux savoir ce qui s'est passé en eux.

Charles M., de... (Vosges), 13 ans, est affligé d'une gibbosité (postérieure et antérieure) que le certificat du docteur M. déclare incurable et dont il attribue la cause principale au rachitisme, et la cause occasionnelle à une chute. Il demandait sa guérison en vue de consacrer sa vie au service de la Sainte Vierge.

« Tout ce que je pouvais faire, raconte-t-il, était d'aller à la messe le dimanche (5 ou 6 minutes de distance), sans pouvoir retourner aux vêpres. La moitié du temps, j'étais obligé pour me vêtir de m'appuyer la tête contre quelque chose. La 2 août, je devais communier; mais il me fut impossible d'aller à la messe. Quand les gens surent que j'allais faire un tel voyage, ils dirent que si on me ramenait, ce serait entre quatre planches. Je ne fus pour ainsi dire pas fatigué de mon voyage. Je fus très-heureux tout le temps. A Lourdes, je faisais des trajets incroyables, trois à quatre fois par jour le chemin de la Grotte à l'hôtel et de l'hôtel à la Grotte. C'était un miracle. »

La poitrine démesurément portée en avant a repris sa forme normale ; les forces ont reparu en même temps.

Charles M. a pu se mettre aussitôt au travail. « Maintenant, dit-il, je fais de grandes promenades à la campagne; je vais à l'église tous les jours pour remercier la Sainte Vierge des grâces qu'elle m'a déjà accordées et lui demander une guérison complète. »

ANNE TH., de... (Meurthe), souffrait depuis des années « d'une anémie profonde causée par une névrose » (certif. médical). Elle s'est déclarée complétement guérie, et l'a montré en faisant de longues courses, en se remettant au travail, et en reprenant aussitôt le teint et la figure d'une personne en bonne santé.

J. G., de... (Vosges). « J'ai obtenu le mieux tel que je le demandais à la Sainte Vierge, quand j'étais dans mes grandes crises (cystite chronique), alors que je n'espérais plus de guérison. Mes souffrances sont maintenant supportables. Je puis m'occuper du matin au soir à des ouvrages manuels ou de ménage. Ce qui me surprend le plus, c'est d'avoir retrouvé le sommeil, depuis 9 ans de souffrances pendant lesquelles je ne dormais pas plus de 2 ou 3 heures chaque nuit. Aujourd'hui, mes yeux se ferment malgré moi; et, si je m'écoutais, je dormirais 15 heures au lieu de 9 que je m'accorde. Amour donc et reconnaissance à Notre-Dame de Lourdes de cette amélioration et des grâces spirituelles qu'elle m'a accordées. » 29 oct. 1880. Le mieux persévère.

ELÉONORE H., de M. (Vosges). Ankylose de la presque généralité des articulations des membres supérieurs et inférieurs, par suite d'un rhumatisme articulaire et goutteux datant de 10 ans (cert. médical). « Eléonore promit un pèlerinage à Lourdes, et dès lors éprouva un mieux sensible. Elle fut plongée dans la piscine et revint sans un résultat bien notable. Mais rentrée chez elle, elle a recouvré peu-à-peu l'appétit, le sommeil et les forces; et le 11 septembre, elle a pu se promener, s'asseoir et se relever sans sa béquille et sans appui. Cette amélioration dure, et l'heureuse pèlerine nourrit l'espoir de retourner à Lourdes pour témoigner sa gratitude à Marie. » (Lettre de M. le curé de M.)

SUZANNE TH., de M. (Lorraine), maladie de l'épine dor-

sale. « J'ai éprouvé une amélioration en sortant de l'eau ; je me suis sentie plus forte. Une glande que j'avais au cou s'est trouvée bien diminuée. C'est surtout le soir que j'ai pu constater combien j'étais plus forte. Car, moi qui n'avais presque plus de voix, j'ai pu suivre jusqu'à la fin la procession en chantant l'*Ave Maria.* » Cette amélioration persévère. 28 novembre.

Mme M., de... (Meurthe). « J'ai pu ôter une de mes béquilles, et je marche aussi facilement avec une, ce qui étonne tout le monde, puisque depuis 4 ans on m'en voyait deux. »

Marie B., de... (Meurthe), paralysie complète, à l'exception de la tête (cert. méd.) « Je me suis trouvée beaucoup mieux en revenant de Lourdes qu'en y allant. Je croyais que j'allais être guérie. Je me trouvais beaucoup plus forte, et les premiers jours de mon arrivée ici, je marchais presque seule. Je n'ai pas obtenu ma guérison ; mais, j'ai rapporté de Lourdes plus de force, plus de courage et surtout un grand désir d'y retourner. J'ai déjà obtenu la grâce de pouvoir assister aux offices le dimanche, ce que je n'avais pu faire depuis l'attaque foudroyante d'apoplexie qui m'a paralysée. Je peux aussi faire quelque chose dans le ménage. Quoique ce soit peu, j'en remercie la Sainte Vierge et j'espère qu'elle m'obtiendra le reste. » 9 nov.

Julie Ch., de M. (Vosges), paralysie du bras gauche et rétraction de la main. Est complétement guérie de cette infirmité, mais non de celle qui l'a fait le plus souffrir (dartres), et pour laquelle elle n'a reçu qu'une amélioration : peut travailler et gagner sa vie, ce qui ne lui était pas possible auparavant.

Michel A., de... (Meurthe), ataxie locomotrice progressive). « Depuis 17 ans, j'avais des douleurs atroces dans les reins, et depuis 5 ans, dans une jambe qui avait été cassée. Dès mon premier bain à la piscine, j'ai été parfaitement guéri (de ces douleurs); je suis rentré chez moi sans aucune souffrance. » (30 août 1880).

Léon C., de... (Meurthe), surdo-mutité à la suite d'une ostéïte purulente, 13 ans. Sa mère écrit : « Le jour de notre départ, je suis allée à la Grotte à 3 heures du matin, et j'y suis revenue à 7 heures. Je prends Léon avec moi ; je le conduis directement à la piscine ; il n'entendait toujours pas. J'étais désespérée. J'invoque Notre-Dame de Lourdes de tout cœur. Léon priait comme un ange. J'étais découragée. Je demandais à Léon s'il entendait. Il me fait signe que non ! Nous sortons de Lourdes. Léon me dit qu'il entendait le chemin de fer. A la vérité, le chemin de fer sifflait. Combien j'étais heureuse ! Je n'étais plus une femme. J'étais folle de joie. » En effet, à Tarbes, à Paray et dans toutes les gares, cet enfant fut questionné s'il entendait, et non-seulement il montra qu'il entendait, mais il répétait, quoique à voix basse, toutes les questions qui lui étaient faites. « Léon entend toujours la même chose ; il y a certains mots qu'il dit très-bien ; il dit parfaitement : « Notre-Dame de Lourdes, « priez pour moi. » Son professeur à l'institution des sourds et muets l'a bien examiné, et m'a dit que Léon entendait, mais très-peu. Ce cher petit dit, lui, à son professeur qu'il nous entend bien parler, mais qu'il ne comprend pas. Je ne lui fais plus de signes. Je lui parle constamment. Il faut lui apprendre à parler comme à un enfant ; son professeur, à la rentrée des classes va le mettre avec les *entendants*. Je prie tellement la Sainte Vierge qu'elle me le guérira complètement et qu'elle exaucera les prières d'une mère désolée ! » 10 oct. 1880. Ces derniers détails sont confirmés par une lettre récente du professeur lui-même.

Anne V., de... (Meurthe), disait dans son vif désir d'aller à Lourdes : « Si je n'y vais pas, j'en mourrai ! » Sa mère lui répondait : « Tu iras, quand je devrais vendre notre maison. » — « Elle se préparait depuis un an à ce grand acte en assistant tous les jours, malgré sa difficulté de marcher, à la sainte messe. Le premier jour elle descend en voiture à la Grotte ; elle y passe la journée, et elle est déjà contente. Le lendemain, elle descend à pied, depuis la place du Champ-Commun. Elle est conduite à la piscine vers midi. En sortant, elle m'assure qu'elle est très-contente, que ses

douleurs ont cessé, qu'elle n'a plus ses plaies qui la faisaient tant souffrir. Le troisième jour, elle entre de nouveau à la piscine. Au sortir, elle assure que le mieux continue. Au retour, elle nous étonne tous par sa confiance et son contentement, et elle est de beaucoup la moins fatiguée de notre compartiment. « Si j'avais pu aller une 3e fois dans la piscine, dit-elle, j'aurais été guérie. » Depuis, elle n'a cessé de se trouver mieux, et elle continue aussi ses neuvaines. » Lettre du 21 septembre.

Marie A., de... (Vosges), écrivait dans sa lettre de demande du 28 juillet : « Malade depuis 14 ans, incapable d'un travail sérieux depuis 5 années, menacée de cécité et d'une paralysie universelle, souffrant jour et nuit des douleurs atroces, sans espoir de guérison, je brûle du désir de faire le pèlerinage de Lourdes, pour demander à Dieu, par l'intercession de Marie-Immaculée, ou une amélioration dans mon état, ou une parfaite résignation à la volonté de Dieu, ou une mort prochaine dans le Seigneur. » Le certificat du médecin la déclarait « atteinte depuis 14 ans de rhumatismes généralisés et de névropathie contre lesquels divers traitements ont été dirigés sans résultat appréciable. »

Mlle A. écrivait le 9 octobre : « Je croyais que j'allais être guérie : je me trouve mieux ; avant mon voyage, je ne pouvais rester que trois minutes sur mes jambes avec grandes souffrances. Maintenant, je peux faire des marches de 15 à 20 minutes. Pour l'ordinaire, si j'avais été une heure en voiture, j'avais des maux de tête atroces; de même si on avait parlé un peu haut devant moi ; souvent, je ne pouvais pas prier ; et dans mon voyage, j'ai prié et chanté, j'ai passé sept nuit sur dix sans me coucher, dont deux à la basilique et à la grotte ; et je n'ai ressenti ni fatigue ni mal de tête. Si je n'ai pas obtenu ma guérison complète, j'ai obtenu d'autres grâces, des consolations, plus de calme, plus de confiance en Dieu, et le soulagement de ma tête, si malade et si faible. »

Rose R., de... (Meurthe) : « J'avais parfois des contractions nerveuses tellement fortes dans les membres que,

quand elles me prenaient dans les mains, je ne pouvais plus m'en servir du tout, pas même pour m'habiller ; et quand c'était dans la figure, je ne pouvais articuler aucun mot. Et, depuis que je suis revenue, je n'en ai encore ressenti aucune. » 30 octobre.

Lucie A., de G. (Lorraine), anémie très-avancée. « Je trouve l'amélioration produite dans ma santé très-réelle; Je n'éprouve plus mes anciens étouffements. Moi qui pouvais à peine bouger, ni éprouver la moindre fatigue sans être malade et sans en souffrir beaucoup, j'ai supporté sans peine le voyage. Je ne parle pas des consolations spirituelles, de la paix, de la joie que j'ai rapportées. »

Jules J., de... (Meurthe), « avait à sept ans, une force extraordinaire. Déjà, il commençait à marcher, lorsqu'une nuit il fut frappé subitement d'une indisposition (convulsions ?) qui paralysa les deux jambes et un bras. A force de soins, on finit par ranimer un peu ses membres engourdis. Le bras se guérit insensiblement, mais les jambes restèrent toujours molles et flexibles, prenant toutes les formes possibles, au point que la pointe des pieds se trouvait à la place du talon. On le plaça à deux ans dans une maison spéciale à ce genre d'infirmités (à Haussonville, Meurthe). Au bout d'un mois, il revint avec des appareils (cuir et fer) qui tenaient fixes et immobiles les pieds et les jambes. A 4 ans, l'enfant avait grandi, mais l'infirmité persistait; de nouveau on le plaça dans cette même maison, et après trois mois de séjour, il fut rendu à sa famille; à l'aide d'un nouvel appareil qui le prenait depuis le milieu du corps, il pouvait faire quelques pas en s'appuyant sur un petit banc ou sur un petit bâton fait exprès.

« Ce fut dans ces circonstances que les parents se décidèrent à le laisser partir pour Lourdes. Plusieurs fois, il fut plongé dans la piscine. Le dimanche dans la soirée je le vis venir à moi, à ma grande joie et stupéfaction, sans bâton, sans appareil. Il fit au moins dix pas pour me rejoindre. Toutes les personnes qui le connaissaient furent dans l'admiration. Sur place, on fit l'acquisition d'une paire de botti-

nes qu'on lui mit à l'instant. Nouveauté pour lui ! Aussi, il est radieux et fier. Et ainsi botté, il continua à marcher à de petites distances. A son retour, les parents et autres connaissances constatèrent cette amélioration réelle, qui continue, sans progresser cependant d'une manière bien sensible. Si aujourd'hui on lui a remis ses instruments, c'est plutôt par précaution que par nécessité. Sans ce secours, il marche beaucoup mieux... Nous espérons que la Sainte Vierge parfera son œuvre commencée. » Lettre du 19 novembre.

D'autres améliorations nous sont annoncées ; qu'il nous suffise de les indiquer, sans donner aucun détail :

Dans les Vosges : E. P., de..., goître diminué de moitié, tempérament scrofuleux complétement amélioré, étouffements disparus.

Jean-Louis F., de..., paraplégie incurable, n'a pas été guéri de sa paralysie, mais a été délivré de douleurs qui ne lui laissaient de repos ni le jour ni la nuit.

Eugénie S., de..., céphalalgie intense, a vu ses douleurs diminuer notablement et lui permettre de se livrer au travail.

Joséphine R., de..., mieux sensible.

Dans la Meurthe: Amélie G., de V., maladie de la moëlle épinière, guérie en partie.

Marie V., de C., a laissé à la piscine ses plaies et ses douleurs; a pu se tenir debout sans ses béquilles, depuis, continue à se trouver mieux, et continue aussi ses neuvaines; a résolu de retourner à Lourdes.

Pays des Vosges annexé à l'Alsace : Marie E., de..., paralysie, guérison partielle.

P. Ch., de..., paralysie complète, a recouvré des forces et le mouvement dans les bras.

Lorraine annexée : Hélène H., douleurs de têtes très-vives et continuelles, disparues sans retour.

Julie M., 7 ans, claudication par suite de laxalgie, a recouvré quelques forces.

Marie B., de..., déformation traitée au moyen d'un appareil, a éprouvé un mieux sensible qui dure.

Nous pourrions prolonger encore ce recensement des grâces extraordinaires et sensibles qui ont été prodiguées aux pèlerins de la Lorraine cette année, comme les années précédentes, au sanctuaire béni de l'Immaculée-Conception à Lourdes. Mais, la matière serait inépuisable et nous devions nous borner à un certain nombre d'exemples, qui d'ailleurs permettent de se faire une idée approximative de l'ensemble, si toutefois on veut bien faire attention que plus d'une guérison, même de premier ordre, demeurent inconnues pour des raisons faciles à deviner.

A quoi tient cette profusion de faveurs dont les enfants de la Lorraine sont constamment l'objet de la part de Notre-Dame de Lourdes? Moins encore assurément à la simplicité et à la vigueur de leur foi, à l'ardeur et à la persévérance de leurs prières, à la générosité de leurs sacrifices et de leurs privations, qu'à la bonté toute gratuite et sans mesure de son cœur si tendre et si compatissant.

Reconnaissance infinie pour le passé, confiance illimitée pour l'avenir : tout nous autorise à vous laisser ce double mot d'ordre, bons pèlerins de la Lorraine, en prenant congé de vous jusqu'au nouveau et prochain pèlerinage.

COMPTE-RENDU DE L'ŒUVRE DU TRANSPORT GRATUIT DES MALADES PAUVRES A LOURDES

La souscription ouverte l'année dernière dans la *Semaine de Saint-Dié*, pour aider au pèlerinage des malades pauvres, avait produit près de 1200 francs. La souscription de cette année a produit 4,395 fr., quatre fois plus. Ce résultat inespéré, joint à la qualité des noms inscrits sur nos listes, montre quelle sympathie croissante s'est acquise, parmi le clergé comme parmi les fidèles de la Lorraine tout entière, l'œuvre, si odieuse au monde, du transport des membres souffrants de J.-C. aux pieds de Notre-Dame de Lourdes.

Nous avons le devoir de faire connaître à nos bienfaiteurs l'emploi qui a été fait de leurs offrandes et les fruits qu'il leur a déjà été donné de produire.

I. EXCELLENCE DE L'ŒUVRE

L'*Œuvre* du transport des malades pauvres, avons-nous dit. En effet,

ce qui n'était dans le principe que le fait d'une inspiration particulière semble devoir devenir une Œuvre commune et durable : Œuvre tout à la fois de charité, de piété, de foi et de zèle.

Œuvre de charité. — Comme ces aveugles, ces boiteux, ces paralytiques qui jadis assiégeaient la piscine de Bethsaïde, des centaines, des milliers de malades de toute nature aspirent depuis des années, avec l'ardeur que donne l'espoir d'une santé longtemps attendue, à se plonger dans la piscine miraculeuse de la Vierge sans tâche. Ne pouvant le faire par eux-mêmes, ils attendent que quelqu'un les aide. Quel acte de Charité meilleur que celui-là?

Œuvre de piété. — A l'exemple de Jésus, Marie met sa gloire à guérir ou à soulager du moins les infirmités, les misères, les douleurs des désespérés de ce monde. N'est-ce pas lui plaire, n'est-ce pas faire acte de piété envers elle que de lui conduire en foule ces clients qui ont mis en elle seule toute leur confiance?

Œuvre de foi. — La sainteté du culte de l'Immaculée, la divinité de l'Eglise, la vérité de nos dogmes resplendissent en effet d'un éclat tout nouveau à la lumière de ces guérisons merveilleuses obtenues en si grand nombre par la prière et la confiance des malades. C'est travailler efficacement au triomphe de la foi catholique que de concourir à la multiplication, dans le ciel de l'Eglise, de ces éclairs de la puissance divine.

Œuvre de zèle, enfin. — Car, des malades portés à cette piscine de Lourdes, pas un qui, de retour dans son foyer, guéri ou non, ne devienne un âpôtre de Marie. Que pouvons-nous faire de plus utile que de répandre partout ces apôtres aussi persuasifs qu'infatigables?

Il fallait à cette œuvre si chrétienne un patronage et une direction. Elle a trouvé l'un et l'autre, ainsi que sa sœur, l'œuvre des pèlerinages, dans l'Association de Notre-Dame de Salut, fondée à Paris, rue François Ier, après les désastres de 1870 et 1871, sous l'inspiration des Pères Augustins de l'Assomption, établie ensuite dans la plupart des diocèses de France, dans le diocèse de Saint-Dié particulièrement, où Monseigneur a daigné lui accorder pour Directeur l'un de ses vicaires généraux, M. l'abbé Chapelier.

Or, ce que le comité central du Salut s'était chargé de faire pour tous les malades du pèlerinage national, soins des admissions, soins du transport, etc, le comité diocésain de Saint-Dié voulut bien le faire à son tour pour nos malades du pèlerinage lorrain. Et, ce fut pour eux la source d'avantages sans nombre : participation directe aux prières et neuvaines faites par tous les associés, d'un bout de la France à l'autre; part assurée aussi aux faveurs de cboix dont la Vierge Immaculée se montre toujours particulièrement prodigue envers les malades qui lui arrivent sous le patronage de Notre-Dame du Salut ; admissions plus nombreuses, par suite de la mise en commun des ressources inépuisables du *Pèlerin* avec les nôtres ; protectrices et aides dévouées pour le voyage, autant qu'il y avait avec nous de zélatrices de l'Association.

II. ADMISSIONS

Pour chaque admission, diverses pièces sont exigées par le Comité général : une lettre de demande écrite par le malade ou par ses parents ou par ses tuteurs ; un certificat médical constatant la nature et l'état de la maladie ; un certificat ecclésiastique témoignant de la pauvreté, de la foi, de la piété du postulant.

Rien de moins onéreux, et rien de plus sage, pour dégager les responsabilités, pour écarter les accusations d'embauchage, pour ne pas laisser accaparer par les indignes ou les malades d'imagination les avantages que l'intention des souscripteurs est de réserver aux désespérés de la science, se trouvant dans les dispositions voulues pour espérer obtenir leur guérison par une voie surnaturelle.

A mesure qu'elles arrivaient aux Directeurs du pèlerinage, les demandes étaient communiquées avec leurs pièces au comité diocésain du Salut, qui les examinait, les discutait, les admettait ou les rejetait, dans les réunions hebdomadaires tenues à cette fin sous la présidence de son directeur. Les demandes admises étaient adressées ensuite au comité de Paris, qui prononçait en dernier ressort.

En 1879, quinze demandes avaient pu être accueillies. Porter ce chiffre au double, devait paraître le suprême du possible. Or, dès quinze jours avant le départ, 40 admissions avaient été votées. Arrivé là, le comité convint de s'arrêter. C'était témérité, disait-on, d'aller au-delà. Mais comment refuser des demandes faites les larmes aux yeux, avec une foi surtout à transporter les montagnes ? Comment maintenir des refus suivis de supplications semblables à celle-ci ? « Je suis dans une désolation complète. Je vous en prie, prenez pitié de ce pauvre innocent (un enfant sourd-muet). Je suis malade d'une nouvelle semblable. Je me recommande à Dieu et à vous pour me venir en aide. » Comment renvoyer des estropiés qui sont venus chercher aux gares le billet qu'ils avaient vainement attendu et contre toute espérance, jusqu'à la dernière heure ?

Le nombre des admis fut donc porté finalement jusqu'à 73, y compris ceux que designèrent quelques donateurs du prix intégral des billets et ceux que nous adressa le Comité de Paris :

Pour le diocèse de Saint-Dié......	36
Pour le diocèse de Nancy.........	17
Pour le diocèse de Metz............	13
Pour le diocèse de Verdun........	2
Pour le diocèse de Besançon......	1

Paris avait écrit : « Vos malades sont les nôtres : nous viendrons à votre secours. » Nonobstant, bien des demandes durent être refusées ou ajournées. Et même, on crut devoir retirer quelques admissions des moins urgentes. Mais telle fut l'explosion de douleur provoquée par la seule annonce de cette mesure que force fut d'y renoncer.

Pour le service des malades pauvres durant le voyage, l'Associatuo fait appel au dévouement des pèlerins valides et compte sur le zèle de ses membres, surtout de ses zèlatrices. Elle s'est donc fait une règle de ne point accorder de billets pour des gardes-malades. Toutefois, il se rencontre des cas qui imposent des exceptions à cette règle. C'est ainsi que durent être délivrés huit nouveaux billets, pour trois Sœurs infirmières dont deux de Saint-Dié et une de Metz, et pour cinq gardes-malades dont deux des Vosges, deux de la Meurthe, une des cantons annexés de l'Alsace.

Enfin, deux billets gratuits pour Paris seulement furent envoyés à une malade de la Marne (guérie) et à sa garde-malade, qui devaient prendre à Paris un des trains du pèlerinage national.

III. TRANSPORT

Parmi nos 73 malades, douze au moins devaient quitter, pour se mettre en route, leur lit de douleur. Il fallait à ces moribonds, de toute nécessité, une installation plus commode, moins fatigante que celle d'un wagon nu de 3e classe. On obtint donc de relier avec des planches préparées à cette fin les banquettes de deux compartiments ; on y étendit des matelas, et on eut ainsi deux petites infirmeries confiées chacune à une Sœur infirmière. Deux phthisiques, plusieurs paralysés, etc., occupèrent toutes les places disponibles.

« L'association, disaient les feuilles d'admission, ne se charge ni des frais à faire en voyage, ni du transport, jusqu'à Paris. Nous prions néanmoins d'indiquer la position du malade, afin qu'on puisse l'aider dans la mesure du possible. » Tous nos malades se trouvèrent dans ce cas de demander des billets supplémentaires pour leurs trajets de raccordement : plus de 50 étaient de plus si dénués de ressources qu'il fallut venir à leur secours pour le vivre et le logement. Mais, où apparaissent de nouveaux besoins, se produisent toujours aussi de nouvelles manifestions de la charité catholique.

A Saint-Dié, sur un simple désir exprimé par les Directeurs, le clergé et plusieurs familles s'empressent d'apporter des provisions de vins vieux en telle abondance qu'elles suffiront pour l'aller et le retour. A Commercy, ce sont des madeleines. A Toul, c'est un don d'une autre nature, mais d'une sympathie bien significative et bien touchante aussi, un superbe bouquet de fleurs. Dans une gare du Midi, au retour, c'est un panier de biscuits. Durant tout le trajet, ce sont des provisions de toutes sortes partagées par les valides, avec leurs frères les infirmes.

A Paris, l'école Rocroy, fidèle à ses traditions de charité généreuse, donne des lits et prépare trois repas à 40 de nos malades pour la modique indemnité de trois francs par tête. A Issoudun, les missionnaires du Sacré-Cœur, qui ont offert l'hospitalité à tout le clergé, trouvent encore le moyen d'en loger et nourrir huit ; les Sœurs de la Charité de Bourges en recueillent près de vingt ; les Sœurs de Saint-Vincent de

Paul, plus de 30; les familles du Quesne, de Bonneval, Tourangin et d'autres, offrent de leur côté aux pèlerins fortunés une hospitalité qui revient toute entière à ces privilégiés du Christ sous forme d'offrandes à la souscription. A Paray-le-Monial, par les soins de M. Barnaud, supérieur des Chapelains et curé de la ville, une hospitalité toute gratuite leur est de nouveau accordée au collége ecclésiastique, chez les Dames de la Retraite, chez les Sœurs de l'hospice, dans la famille de Sormain. A Lourdes enfin, le comité de Paris ouvre à la plus grande partie d'entre eux, à presque tous, les portes de l'hospice des Sept-Douleurs et celles de l'hospice des Sœurs de Nevers, et c'est lui qui paie les frais pour les 3 jours et demi de séjour.

Ces interventions successives et ininterrompues de la charité catholique ne suppléèrent pas complètement, sans doute, à toutes les dépenses ; mais elles les allégèrent considérablement.

Une chose plus nécessaire encore à nos malades que le vivre et l'abri, c'étaient les services personnels des porteurs, des infirmières et des pourvoyeuses. Un appel public avait été fait à cette fin dans la *Semaine.*

Cet appel trouva de l'écho partout et chez tous. Dix prêtres, plusieurs laïques, hommes et jeunes gens, une douzaine de dames, la plupart associées du Salut, à la tête desquelles Madame R., secrétaire du comité de Saint-Dié, non-seulement acceptèrent, mais réclamèrent et soutinrent jusqu'à la fin le pénible honneur de dépenser leurs moments et leurs forces au service des malades plus impotents, en s'oubliant complètement eux-mêmes.

Faute de temps, et aussi un peu d'expérience, la division des offices et l'organisation n'avaient pu être réglées d'avance. Il en résulta un peu d'embarras au début. Mais la bonne volonté de tous aidant, la Providence aussi, l'organisation se fit d'élle-même, peu à peu; et à partir d'Issoudun, où l'on eut le temps de s'entendre, il y eut un service complet : brancardiers pour les moribonds ; intendants de voitures pour les impotents et les estropiés ; infirmières pour les plus malades ; pourvoyeuses de vivres et de logements pour tous.

Nous ne citerons aucun nom, voulant laisser à chacun le mérite intact de son dévouement auprès de Dieu.

IV. FRUITS

Deux de nos principales guérisons appartiennent à des malades du Salut, Madame André de Saales et Mlle Clémence Bongard de Buissoncourt. Huit autres ont obtenu des guérisons partielles : Gabrielle P... (Vosges); M. Veuve Th... (Vosges); Angélique R... (Vosges). Marie Th... (Meurthe); Léontine J... (Meurthe) ; Léon Ch... (Meurthe); Léon L... (Lorraine).

Il en est bien peu qui n'aient à rendre grâces d'une amélioration notable.

Un seul excepté peut-être, il n'en est aucun, leurs lettres de remerciements en font foi, qui n'ait été comblé des grâces spirituelles les

plus abondantes : accroissement de foi, de confiance, de dévotion envers Marie; ferveur au service de Dieu ; amour de l'Eglise ; patience et résignation. « Que fais-tu dans ton lit, disait l'une de nos pèlerines à un petit malade de 9 ans ? » — « Je dis mon chapelet, et quand je suis fatigué je pense à Lourdes. » — « Tout le temps ? » — « Oui, madame, tout le jour; et le soir, quand mes parents sont revenus de l'usine, je leur raconte mon pèlerinage. »

Parmi les malades partis à leurs frais, trois sont morts; parmi les malades du Salut, deux seulement, une phthisique et une paralysée de la moëlle épinière. Tous ont fait la mort la plus sainte et la plus consolante. Notre jeune phthisique qui voyait venir avec joie le moment où elle pourrait contempler comme Bernadette la Vierge Immaculée, a demandé comme une grâce qu'on la mît au tombeau avec le chapelet, les chaussures et les habits qu'elle avait eus à Lourdes.

V. ÉTAT DES RECETTES & DES DÉPENSES

I. Recettes

Produit de la souscription au 1er octobre	5.336 35
Depuis : de Mme la baronne Théodore de Gargan, château de Bettange	50 »»
De M. le Curé de Laveline, 2e versement	9 »»
Total de la souscription au 8 décembre...	5.395 35
Produit de la vente des relations du pèlerinage	40 »»
Secours de la Caisse du pèlerinage	250 »»
Total général des Recettes	5.685 35

II. Dépenses

1° Billets des malades :

19	billets avec suppléments,	à 74 fr., groupe de Saint-Dié.		1.406 »»
37	—	—	à 71.50, groupes d'Épinal, Mirecourt et Nancy..	2.645 »»
12	—	—	à 72.80, groupe de Metz	873 60
1	—	—	à 67.»», pour le Doubs	67 »»
1	—	—	à 51.50	51 50
1	—	—	à 50.»»	50 »»
1	—	—	à 12.50, jusque Paris	12 50
2	secours de 10 francs chacun			20 »»
	Total des frais de billets des malades...			5.125 60

Report..........	5.125 60

2° Billets des gardes-malades :

4 billets avec suppléments,	à 74 fr.,	groupe de Saint-Dié.	296 »»
3 — —	à 71.50,	id. d'Ép. et Nancy	214 50
1 — —	à 72.80,	id. de Metz......	72 80
1 — —	à 12.50,	jusque Paris........	12 50
		Total des billets des gardes-malades...	595 80
		Total général des frais de billets........	5.721 40

3° Achats de matériel :

4 matelas, 2 pliants, une chaise à porteurs, une civière, des sangles, bas et souliers..........................	98 »»

4° Frais de voitures :

A Paris, à Issoudun, à Lourdes, à Paray-le-Monial.......	290 25

5° Frais de nourriture et de logements :

Pour 50 malades environ, en divers lieux................	840 60

6° Secours accordés ou affectés :

Par les souscripteurs à quelques malades en particulier..	291 50
Total général des Dépenses............	7.241 75

III. Balance des Comptes

Dépenses..............................	7.241 75
Recettes..............................	5.685 35
Déficit premier.......................	1.556 40
Secours reçu à Lourdes du Comité de Paris par le R. P. Picard..............................	925 »»
Déficit restant.......................	631 40

Avec la bienveillance à laquelle il nous a habitués, le Comité de Paris a bien voulu prendre encore à sa charge ce déficit restant; mais il se trouve obéré, lui aussi, d'un déficit de 7.000 francs. Dans cet état de choses, notre devoir est de nous aider nous-mêmes dans la mesure du possible.

C'est à quoi servira la vente de cette petite brochure, dont nous osons recommander le placement, pour la glorification de Notre-Dame de Lourdes, à nos pèlerins et à nos lecteurs.

Un certain nombre de pèlerins du groupe de Nancy n'ayant pas réclamé la petite différence (1 fr. 30 en 3e classe et 1 fr. 80 en 2e classe) qui leur revenait entre les prix du trajet supplémentaire d'Épinal à Nancy qu'ils devaient, et ceux du même trajet d'Épinal à Pagny qu'ils avaient payé, ces sommes ont été versées provisoirement à la Caisse des malades, où elle resteront, si elles ne sont pas redemandées.

Les Directeurs du Pèlerinage.

Eu égard au soin que l'on a pris de ne rien admettre dans ces récits qui ne soit d'une certitude historique incontestable, et à la réserve expresse du jugement de l'Eglise sur le caractère surnaturel des guérisons qui en sont l'objet, nous permettons volontiers l'impression.

Saint-Dié, 9 Décembre 1880.

† M.-A., *Évêque de Saint-Dié.*

NOTA. — La brochure se trouvant plus étendue qu'on n'avait prévu en tirant la première feuille, le prix définitif est de 60 centimes, et 70 centimes *franco* par la poste.

SAINT-DIÉ. — TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE L. HUMBERT.